LE PEUPLE BRETON

ISSN 0243-9307

POBL VREIZH

N° 406 / 15 F

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

OCTOBRE/HERE 1997

Réussir ensemble la Bretagne



Andia pour l'UDB

les bons conseils de tonton job

Tonton Job rebondit !
Les banques, les organismes agricoles, les coopératives, les administrations ont tous, désormais, leurs conseillers attitrés. Le Peuple Breton se devait de suivre l'évolution en proposant également des conseils à ses lecteurs pour les aider à entrer du bon pied (c'est-à-dire en se faisant un max de fric) dans le 21e siècle. Job Kreizbreiz, dit Tonton Job, va désormais, chaque mois, les y aider en prodiguant ses bons conseils avisés.
Tonton Job, conseiller en conseil, expert en expertise, consultant en consultation, fondateur de l'institut International de Toulbrein, officiait jusqu'ici dans NEKEPELL, l'hebdo du Centre Bretagne. Malgré ses bons conseils, le journal a bu la tasse. Tonton Job refait aujourd'hui surface dans Le Peuple Breton. Espérons qu'il ne conduira pas notre journal au dépôt de bilan.
Tonton Job s'adresse toujours à un interlocuteur dont il est en quelque sorte le manager. On le devine paysan dynamique dans la cinquantaine (il a un grand fils de 29 ans toujours en première année de fac), producteur comblé de poulets et cochons en batterie, aménageur de territoire à grands coups de bulldozer.
Leur "dialogue" (en fait de dialogue l'élève n'arrive jamais à en placer une) se termine toujours dans un bistrot différent, ce qui en font de bons connaisseurs de la Bretagne profonde.
Après avoir initié son disciple à boycotter le yaourt bio, à se faire un max de primes de Bruxelles, à draguer les grandes danoises, à partir en croisade contre les étourneaux, à gagner les élections, à privatiser sa commune, à piquer l'eau en douce dans la nappe phréatique... etc, Job Kreizbreiz aborde aujourd'hui avec son élève le chapitre de la pub.



Comment soigner ton image cochonnière ?
Tu n'as plus peur des marées noires depuis qu'Elf t'as signalé, sur deux pages couleurs dans moultes quotidiens que "les oiseaux mazoutés sont lavables en machines" plus peur du nucléaire depuis que, dans Téléramoche, sur deux pages couleurs itou, payées par Framatome avec photo de bicyclette à l'appui, t'as appris que le nucléaire est de loin, l'énergie la plus écologique. Quoi ? Tu ne vois pas le rapport entre la bicyclette et le nucléaire ? Il est grand temps de te donner une leçon de pub, car tu vas bientôt en avoir besoin pour redorer l'image mal perçue de tes cochons.
Le rapport entre une bicyclette et une centrale nucléaire passe par la dynamo. Entraînée par la roue, la dynamo dynamique produit une énergie propre, autonome et décentralisée, à croire qu'elle est inscrite à l'UDB. Une centrale nucléaire n'est, en fait, qu'une bonne grosse dynamo. Suffit de lever un peu la selle pour l'installer sur ton porte bagage. Tétéramoche, en passant cette pub en début d'été, avait seulement pour but de nous aider à préparer nos vélos pour des vacances en direction du Carnet. Ce serait faire injure à cet hebdo télé catho de haute moralité que de l'accuser de publicité mensongère. Faire joujou avec l'atome ça consiste seulement à trouver la bonne clef pour remonter un peu en selle de ta tchernobylette.
C'est bien connu : l'image contient le contenu. En Juin dernier, du côté de Grâces (22), au cours d'une réunion rurale consacrée à l'environnement, notre président régional de l'antichambre agricole FNSEA du ministère, a fait aussi bien que Framatome. Beau gosse et propre sur lui, il a chanté l'éloge de Rhônes Poulenc dont l'image est "au top de la communication".
Notre président régional des exploitants connaît parfaitement le problème. Au moment où il tenait ses 9 conférences sur l'environnement en Côtes d'Armor, les services de la région publiaient les statistiques annuelles de l'état de l'eau en Bretagne. Devine à quel endroit le record d'atrazine dans les rivières bretonnes était battu ? Dans le Frémur à Hénanbihen (22). Devine quelle personnalité régionale agricole de premier plan exploite une ferme à Hénanbihen ? Je ne te donne pas la réponse, c'est un concours d'automne pour le Peuple Breton. C'est dire le dévouement de ce gars là, toujours sur les routes et qui n'a même pas le temps de faire une conférence chez lui.
Tu vas donc, à l'invitation de ton président régional et à l'exemple de Rhônes Poulec, redorer ton image pourrie en téléphonant à Téléramoche pour lui demander ses tarifs de pub en deux pages couleurs. Tu vas ensuite te creuser la tête pour trouver une photo susceptible de réhabiliter tes cochons merdeux. Fais-toi, au besoin, sponsoriser par l'andouille de Guéméné qui, dans l'hexagone, est déjà pas mal connue en terme d'odeur forte. Il faut faire vite car, en haut lieu, le péril vert menace. Dans la foulée d'Edf et Framatome, le lobby des transports routiers vient de se payer un 8 pages dans le monde. Bétonneurs, transporteurs, marchands de flotte, nucléocrates, chimiocrates, céréaliers... fourbissent l'arme de la guerre moderne : le fric pour se payer la pub dans les médias bons chic bons genre qui font l'opinion. Il ne faudrait pas que toi et tes cochons vous soyez largués. Aux armes cochonniers !
Le principe de la pub est simple : tu dissimules un peu ton produit dégueulasse pour l'associer à son contraire dont tout le monde a bonne opinion. Dis-moi quel est l'antithèse du cochon ? Je te donne une minute pour réfléchir, à la suite de laquelle tu vas me répondre : le bébé. Qu'est-ce que tu dis : un cochon sur le porte bagage d'un bébé ? Tu te laisses influencer par Framatome. Fais plus direct : un petit bébé dodu joufflu faisant joujou avec la queue tirbouchonnée d'un petit cochon rose. Juste à côté, un texte fort : "demain le cochon". Tu montres ainsi à tous que le cochon est l'avenir de l'homme car qu'est-ce que l'homme ? Sinon une variante du cochon avec un portefeuille en plus (et parfois aussi des lunettes). Tu hisses d'un seul coup le cochon à la hauteur du nucléaire dont on parlera encore dans des millions d'années, merci les déchets.
Fais gaffe à ne pas mettre de couches au bébé car cela rappellerait l'existence malencontreuse du lisier. Cul nu ça risque de faire un peu pédophile. En ce moment ça ne rigole pas avec les amateurs de petits culs roses. Tu risques de te re-trouver au trou avec Dutroux. Ne garde donc que la tête du bébé et la queue du cochon.
Ta pub dans Téléramoche va encore faire grimper les cours au marché au cadran de Plérin. Les gens vont se mettre ensuite à faire des bébés à tout va. C'est un des risques de la pub : le message est tellement subtil que parfois les gens comprennent de travers. Tu peux donc faire mieux et plus économique. Plutôt que de te payer une pub, tu t'offres du rédactionnel gratuit. Contacte de ma part Jean Hors-Sol, un journaleu agricole des Côtes d'Armor. Cet été il a pondu dans son canard un vibrant hommage au cochon d'or : "sous le soleil, le cochon a la cote" (Ouest-Torche du 18/07/97). Il est devenu, au fil des ans et à force de manger du boudin à la cantine de la Cooperl à Lamballe, le porte parole officiel de la profession.
Aujourd'hui on file sur Quimperlé. On va se payer une conférence au « Salmon's Pub ». S'il te plaît, pas trop d'atrazine dans mon Ricard ! Merci qui ? Merci Tonton Job !

Job kreizbreiz

Le sens de l'histoire

Ce petit texte sans prétention rappelle à tous ceux qui peuvent nous donner plus que le prix minimum de l'abonnement, que nous avons besoin d'eux. Sans publicité, sans recettes occultes, nous équilibrons nos comptes grâce à eux. Grâce à eux, nous maintenons un prix d'abonnement minime, accessible à beaucoup. Grâce à eux, nous recevons des informations qu'on ne lit pas ailleurs. Nous comptons sur eux, sur vous !

Souscription

Juillet-Août : G. Meral, Nantes (20) ; A. Cedelle, Bruz (20) ; L. Jossé, Saint-Malo (80) ; Y.B. D'Haese, Chartres (80) ; H. Moizan, Rennes (20) ; J.N. Flatres (20) ; Dominique Rannou (80) ; Yves Dominique, Nantes (80) ; B. Kiviger, Lorient (20) ; Ph. Le Solliec, Saint Joseph (70) ; Y. Billon, Kemper (80) J.F. Poiriel, Versailles (120) ; Nathalie Senard, Toulouse (80) ; Riwal Huon, Saint-Hern (40) ; Claude Prigent, Pontault (20) ; Gilles Cotten, Gourin (20) ; Trémeur Bourlès, Landeleau (40) ; Jean-Jacques Hocquard, Paris (200) ; G. Couetoux, Couéron (20) ; Anne Roussel (M.-José Alanot), Lorient (20) ; Brigitte Duchêne, Moisdon La Rivière (20) ; Thierry Allaria, Cantaron (40) ; Louis Le Guillou, Plouhinec (20) ; Gilles Mazot, Caurel (20) ; Pascal Le Houédec, Languidic (40) ; Roparzh Carré, Florida (70) ; Lionel Henry, Roazhon (20) ; Gérard Rivière, Yerres (40) ; Jean-Yves Pensec, Orvault (40) ; Pierre Beillois, Nantes (40) ; Jean-Alain Le Goff, Le Juch (40) ; Gérard Prigent, Taverny (90) ; Jean-Paul Ciret, Saint-André (140) ; Jean-François Monnier, Roazhon (40) ; Annick Piederrière, Rennes (20) ; Maryse Le Doussal-Quénéhervé, Erge Vraz (20) ; Jean-Yves Tenaud, Saint Mars de Coutais (40) ; Jean-Yves Drillet, Saint-Brieuc (40) ; Samuel Crand, Nantes (20) ; Françoise De Lipowski, Dinard (40). Total : 1.970 F.

Septembre : Yves Roquet, Saint-Malo (20) ; Robert et Danielle Ballandras, Savigny-sur-Orge (240) ; Christian Boucher, Vendôme (40) ; Robert Le Grand, La Baule (140) ; Patrick L'Héréec, Plounérin (200) ; Guy Houel, Saint-Malo (40) ; Jean-Pierre Guillou, Angers (40) ; Paul Le Rol, Pleudaniel (20) ; J.G. Quintin, Saint-Nazaire (20) ; Jean-Pierre D'Haese, Chartrez-Breizh (40) ; Jean-Luc Le Meur, Ploueg-Ar-Mor (20) ; Jean-Luc Lucas, Caulnes (140) ; Francis Trolez, Guidel (40) ; Loïc Le Guillouzer, Trégastel (20) ; Luc Prijac, Saint-Nic (40) ; François Le Cleac'h, Le Croisic (40) ; Berthelot Cidrerie, Bédée (40) ; René Courrot, Saint-Broladre (30) ; Yannick Coraud, Saint-Nazaire (90) ; Liam Fauchard, Bei/Baye (140) ; Patrick Cadorel, Rezé (40) ; Guy Thoumelin, Lille (40) ; Serge Bihan, Groix (40) ; Nadia Camper, Saint-Brieuc (200) ; Francis Guillas, Le Mans (140) ; Cyriaque Pensec, Douarnenez (20) ; Jean-Louis Raveneau, Orléans (20) ; Alain Minihy, Maël-Pestivien (20) ; Yves Rémond, Saint Hernin (140) ; J.-Gabriel Moriou, Montreuil-Juigné (40) ; Alain Le Berre, Berck (40) ; Paul Cornet, Nantes (40). Total : 2.180 F.

406

Les abonnés dont la bande-adresse porte ces numéros (ou tout numéro inférieur) sont invités à renouveler leur abonnement au plus vite pour éviter toute interruption dans l'expédition de leur mensuel préféré. Merci !

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex
Tél. 02.97.21.21.82
Fax 02.97.64.75.47

Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan

Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : Jean-Jacques Monnier

Abonnements, administration : 9 rue Pinot Duclos, 22000 St-Brieuc.

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 3e trimestre 1997

Sommaire



Notre couverture reprend la photo d'une affiche U.D.B. sur le thème "Réussir ensemble la Bretagne". Souhaitons que cette invitation aimable soit bien comprise...

La nouvelle et joyeuse rubrique des bons conseils de Tonton Job en page 2 de couverture donne de la pêche à ce numéro, ainsi que le libre ton "tout en muscles" du révérend Y. Baron (Raz le bol, p. 2).

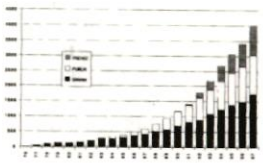


Les bons résultats celtiques (Ecosse et Pays de Galles), en page 3, contrastent avec notre situation : deux des nôtres répondent à un article de Cavanna qu'un Chevènement ou un Debré aurait pu signer (si des lecteurs souhaitent l'avoir, qu'ils nous écrivent !). Il aurait pris trop de place dans le P.B.



Le problème des limites de la Bretagne a été l'occasion d'un échange entre F. Cuillandre (P.S. 29) et Christian Guyonvarc'h qui nous a ramené un compte tendu de la 2e université d'été Régions et Peuples Solidaires (p. 7).

Le Rachinel (F.N.) fait appel après sa condamnation à St-Brieuc (p. 9). Pobl Vreizh et les pages 14 et 15 témoignent des progrès et des difficultés de l'enseignement du breton.



Jean-Jacques Monnier présente l'essentiel des arguments du dossier TGV Paris-Châteaubriant (p. 16 et 17), tandis que Tro Breizh vous confirmera la victoire de l'UDB contre Albin Michel (p. 19), que P. Morvan conserve la pêche avec Carré Manchot (p. 25 et 26) et les rubriques habituelles, dont Selaouit, bien sûr.



Joël Guégan

RAZ le bol

« **Accueil, aménagement et gestion des grands sites** » étaient à l'ordre du jour d'un séminaire européen qui s'est déroulé début septembre à la Pointe du Raz. Il y aurait 5.085 sites inscrits et 2.693 sites classés en France dont une douzaine dans le collimateur des aménageurs pour le moment. Soyons clairs de même qu'on peut « **exploiter** » la Tour Eiffel, pourquoi ne pas en faire autant en d'autres lieux qui attirent les foules ?

"Cela appartient à tous et d'abord à ceux qui vivent là"

A l'occasion de ce rassemblement finistérien, Ambroise Guellec répondait aux questions qui lui étaient posées sur FR3. « **Un site naturel, ça appartient à qui ? ». « C'est un bien commun** » « **cela appartient à tous et d'abord à ceux qui vivent là** » mais tout en insistant sur « **le respect dû aux gens qui vivent là** » il parlait aussi de la nécessaire « **appropriation du site par la collectivité** ». Il plaidait avec beaucoup de prudence ; « **c'est du cas par cas car chaque site à son histoire** » mais tout aménagement a un coût et il faut bien trouver l'argent donc faire payer 20 F le parking en espérant que cela rentrera tranquillement dans les mœurs...

Toute la question est là. Est-il normal que petit à petit nous soyons « **désappropriés** » d'un bien commun. Que ce bien commun, que le peuple pouvait visiter tranquillement quand il en éprouvait le désir passe petit à petit sous la coupe d'organismes dont certains peuvent avoir de bonnes intentions, des pratiques démocratiques, le goût et la capacité d'associer les gens et d'autres non.

Quand on lit dans la presse à l'occasion de cette rencontre de la Pointe du Raz : « **la gestion d'un grand site est indissociable de la notion de développement local, un tel lieu ne doit pas se muséifier et donner lieu à une activité mono-touristique mais avoir une résonance sur une région et les gens qui y travaillent...». «Cela ne suffit pas de restaurer les lieux, encore faut-il qu'une telle démarche ait l'assentiment des habitants qui leur sont proches et qu'elle ne muséifie pas un site derrière des barbelés...**», on mesure le précipice qu'il peut y avoir entre ce qui se dit de la Pointe du Raz et ce qui se passe à Carnac par exemple.

Pourquoi ne pas payer aussi pour les éclipses de lune ?

Oui il est possible de concilier tourisme et respect de l'environnement sans pour autant réduire les populations en simples consommateurs, seulement bons à payer inlassablement pour ce qui est leur propre bien. Il faut déjà payer pour aller à Gavrinis, payer pour aller à Locmariaquer, payer pour aller voir le Petit Mont, payer pour les menhirs de Carnac, payer pour la pointe du Raz et bientôt payer à chaque fois que vous sortirez de chez vous pour vous promener le dimanche. Pourquoi ne pas payer aussi pour les éclipses de lune ? ***Cette conception de la société, de la nature et de notre environnement est a proscrire et nous devrions lutter contre elle avec autant d'énergie que contre les centrales nucléaires dont nous avons éloigné le spectre de la Bretagne malgré tous les discours faisant état de leur nécessité.***

Nous avons le choix entre deux approches du problème.

Une disgrâce nationale

Il y a le cas anglais avec STONEHENGE qui ressemble fort à ce que l'on recherche à Carnac. Pour y accéder c'est tellement cher que beaucoup se contentent de regarder à travers les grillages comme au zoo et l'on y voit des... humains qui se promènent avec l'écouteur sur l'oreille, indifférents à leurs voisins. Cette procédure est tellement frappante que le « GUARDIAN » du 5 juin 1997 publiait une pleine page pour dire que : « **Le comité des comptes de la Chambre des Communes a décrit l'Aménagement du site comme une *disgrâce nationale*** », et pour proposer la suppression du centre d'accueil existant (tristement inadéquat) ainsi que le parking, et proposer l'organisation d'un vaste parc naturel préhistorique... «**où les visiteurs pourraient se promener librement et gratuitement au sein des monuments sans être gênés par des barrières...**» et ceci dans le cadre des commémorations du nouveau millénaire. « **Pour Stonehenge, c'est juste un autre millénaire, pour des millions de visiteurs, ce sera une opportunité qui ne peut être manquée** ». I

Gratuit car il s'agit d'un monument national

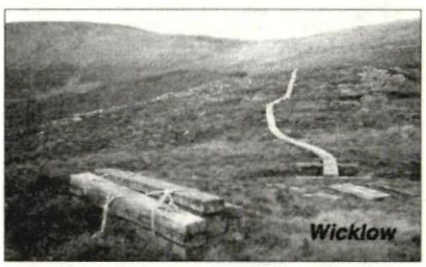
A l'opposé il y a une autre conception rencontrée cet été en Irlande qui en connaît pourtant un rayon dans le domaine touristique. A Dublin la visite du musée est gratuite comme celle des sites naturels du pays. Au point de vue célébrité et nombre de visiteurs, GLENDALOUGH n'a rien à envier à Carnac ou à la Pointe du Raz. Cependant, si le gestionnaire « The Heritage Service of the Department of Arts...» y propose aussi des visites guidées et un centre d'information bien intégré dans le site, quand je m'y suis présenté on m'y a bien indiqué


Stonehenge

que l'accès est gratuit « **car il s'agit d'un monument national** ».

Dans un autre domaine, marchant dans la montagne des Wicklow, très fréquentée car proche de Dublin, où la végétation fragile est à préserver, j'ai observé un ballet d'hélicoptères qui apportaient des traverses de chemins de fer afin d'y réaliser les dizaines de kilomètres de chemins piétonniers en les disposant deux à deux sur tous les sommets.

Voilà qui démontre que quand on le veut, on peut concilier tourisme, fréquentation, respect du site, respect des droits des populations locales tout en pratiquant un tourisme intelligent. Quand vous aurez


Wicklow

utilisé votre budget vacances dans les caisses des « Monuments historiques » ou autres exploiteurs privés à qui l'on aura confié la gestion de l'affaire (plus de 200 F pour visiter les 4 sites morbihannais, très proches les uns des autres, cités plus haut) il ne vous restera plus grand chose pour aller passer la soirée au restaurant du coin.

Précisons aussi qu'en France, une fois de plus, cet argent partira à Paris pour y développer d'autres « Grands Travaux » ou financer la rénovation de la raffinerie Beaubourg, qui elle est gratuite.

Y.B.


Wicklow

Ecosse et Pays de Galles : le choix de l'avenir

Le Oui l'a donc emporté en Ecosse le 11 septembre puis au Pays de Galles le 18. A partir de 1999, Ecossais et Gallois disposeront de leur propre assemblée pour la première fois depuis 1707 pour les premiers, 1404 pour les seconds. Au-delà de cette reconnaissance politique, les enjeux étaient apparemment différents.

Ecosse : un statut d'autonomie très avancé

Deux questions étaient posées aux Ecossais : 1) Souhaitez-vous la création d'un Parlement autonome ? 2) Souhaitez-vous que ce Parlement soit doté d'un pouvoir fiscal ? Le Oui l'a emporté nettement dans les deux cas, avec respectivement 74,3 % et 63,4 %. Le taux de participation de 60 % a été jugé remarquablement élevé pour ce que beaucoup journalistes britanniques considéraient comme un scrutin local.

Le statut d'autonomie de l'Ecosse prévoit que le futur Parlement élu en 1999 pourra, à compter de l'an 2000, légiférer dans tous les domaines, exceptées la défense, la diplomatie et la monnaie qui relèvent déjà ou relèveront bientôt des institutions européennes. Le Parlement écossais disposera aussi d'un pouvoir fiscal dans la limite de 3 %, ce qui lui donnera une marge de manœuvre de l'ordre de 4 milliards de francs sur un budget global de 140 milliards de francs (1). Le président de l'exécutif écossais («first minister ») sera habilité à défendre les intérêts écossais au Conseil des ministres de l'Union européenne.

Avec ce statut, l'Ecosse aura bientôt rejoint le camp des régions qui disposent en Europe et dans le monde de l'autonomie la plus large : Pays Basque, Catalogne, Flandre, Bavière, Québec.

Pays de Galles : un Oui plus timide pour une réforme plus modeste

Les Gallois étaient appelés à se prononcer sur la création d'une assemblée qui disposerait, à compter de l'an 2000, d'un pouvoir de codécision dans la plupart des domaines. Londres conservant le pouvoir en matière de diplomatie, de défense, de monnaie, de lois sur le travail, de police et de justice. Avec une participation très moyenne de 50,1 %, le Oui l'emporte de justesse avec 50,3 % soit une avance de 6.721 voix. Ce résultat à l'arraché s'explique par plusieurs facteurs contradictoires. 25 % de la population du Pays de Galles est d'origine anglaise en raison de l'exploitation minière au sud du pays. Cinq députés travaillistes, très liés au milieu syndical du secteur, ont fait campagne pour le Non aux côtés des conservateurs. A l'opposé de l'échiquier politique, certains nationalistes gallois, malgré la campagne du Plaid Cymru pour le Oui, ont trouvé le projet trop timide et ont opté pour l'abstention, voire le Non ; ainsi dans l'île d'Anglesey. Malgré tout, après l'échec du référendum précédent de 1979 où le Oui n'avait recueilli que 20 %, le Plaid Cymru (10 % des voix aux dernières législatives) a choisi la voie du pragmatisme et a certainement fait pencher la balance du bon côté.



Le nouveau statut du Pays de Galles s'apparente davantage à celui des régions françaises, à ceci près cependant que **le budget dont l'assemblée galloise aura la responsabilité (66 milliards de francs) sera 22 fois supérieur à celui de la région Bretagne** (sans la Loire-Atlantique) pour une population équivalente. Les Gallois n'auront pas le pouvoir de légiférer ni celui de lever les impôts mais ils seront obligatoirement consultés dans de nombreux domaines qui échappent pour l'essentiel à la compétence des régions françaises éducation, culture, santé, transports, environnement.

En ayant fait le choix du réalisme, le Plaid Cymru a permis au Pays de Galles de ne pas rester sur la vase au moment où l'Ecosse choisissait de mettre les voiles. Certes le navire gallois est moins majestueux, mais il a déjà rompu les amarres avec un passé de domination. La nouvelle assemblée permettra aux élus du Plaid Cymru de faire valoir leurs revendications et sachant que le pouvoir a horreur du vide, il ne fait aucun doute que cette assemblée veillera jalousement sur ses prérogatives et ne tardera pas à réclamer leur extension. Le Pays de Galles a franchi une étape décisive, tant sur un plan politique que psychologique, vers une autonomie pleine et entière.

L'engagement de Tony Blair

Il faut aussi souligner la clairvoyance et la sincérité de Tony Blair qui ne s'est pas contenté de proposer de nouveaux pouvoirs aux Ecossais et aux Gallois, mais s'est engagé dans la campagne pour le Oui tant en Ecosse qu'au Pays de Galles en payant de sa personne. Les réformes institutionnelles qui figuraient à son programme (statuts particuliers pour l'Ecosse et le Pays de Galles, régionalisation en Angleterre, création d'un Conseil du grand Londres) sont aux antipodes du jacobinisme français qui confond à dessein égalité et uniformité. Il faut souhaiter que l'esprit de modernité qui souffle sur la Grande-Bretagne saura inspirer ceux qui nous gouvernent en France.

C. GUYONVARCH

(1) Depuis la présentation des projets de statuts particuliers pour l'Ecosse et le Pays de Galles fin juillet, le livre sterling, après une période de forte hausse, a perdu près de 8 % de sa valeur par rapport au franc français chutant de 10,40 F à 9,60 F, ce qui explique la variation dans les sommes annoncées depuis cette date tant pour le budget de l'Ecosse que pour celui du Pays de Galles.

Politique

La joie du Parti national écossais

Les électeurs écossais ont décidé d'un changement fondamental dans l'histoire, vieille de 290 ans, du Royaume-Uni – et ce pas important vers la démocratie en Ecosse aura des implications sur le long terme en Europe. C'est le point de vue des députés écossais du SNP (Winnie Ewing et Allan Macartney), qui ont salué les résultats du référendum en Ecosse et qui encouragent les électeurs gallois à suivre l'exemple écossais à la veille de voter *(les Gallois votaient le 18)*.

Soulignant les pouvoirs du nouveau Parlement écossais, la Présidente du SNP Winnie Ewing (députée européenne pour la circonscription des Highlands et Islands) a déclaré :

« Le futur Parlement aura d'énormes pouvoirs : éducation, santé, justice, police, agriculture et développement rural, eaux et forêts, pêche, réforme foncière, réforme des collectivités locales, application de la plus grande partie de la législation européenne et association à son élaboration. Tout ceci conduira évidemment les politiques à changer la face de l'Ecosse. Chaque parti qui se présentera aux élections sera plus attentif dans le choix de ses candidats et les incapables n'auront plus leur place ».

Le porte-parole du SNP pour les affaires étrangères et député européen pour la circonscription du Nord-Est, Allan Macartney, a ajouté :

« Voilà 70 ans que le SNP milite pour un Parlement écossais. C'est la victoire de la persévérance. Les résultats historiques du référendum nous procurent une grande joie. Ils sont comme un aboutissement 30 ans après la percée réalisée par ma collègue, Winnie Ewing, en gagnant l'élection législative de Hamilton et Winnie a une raison toute particulière de célébrer l'événement ».

« Dans ce nouveau contexte, le SNP va se préparer très sérieusement au futur travail parlementaire pour justifier la confiance que le peuple écossais lui a témoigné le 11 septembre ».

« Notre message en tant que parti politique sera que le Royaume-Uni fut l'Union d'hier alors que l'Europe sera l'Union de demain. La logique veut que l'Ecosse retrouve une part active dans les affaires de l'Europe – comme elle le fit durant des siècles avant que le traité de 1707 ne la sépare du reste de l'Europe ».

Communiqué du
Scottish National Party (17/9/97)

Botoku

Botoku et Kergrist répondent à Cavanna

Ta connerie est parisienne, et tu as cru tous les mythes

De passage dans l'hexagone au début du mois de septembre, le Professeur Botoku. spécialiste japonais des Incongruités géopolitiques, a vu son esprit aiguisé vivement alerté par un article de François Cavanna intitulé *Mon béret est basque et j'ai lu tous les livres* (1). Cet article, d'un jacobinisme grand teint que beaucoup de républicains n'osent même plus afficher ouvertement, nous ressert tous les poncifs de la République Une et Indivisible, tellement éclairée qu'elle se doit de gommer toutes les spécificités « provinciales » qui ne peuvent, quant à elles, être perçues que comme autant d'archaïsmes entretenant « la nostalgie du passé ».

Ayant beaucoup voyagé en Europe occidentale ces dernières années, notre professeur a pu mesurer à quel point, partout le désir d'autonomie est fort. Ce ne sont pas les Ecossais et les Gallois qui le démentiront ! Mais, bien sûr, on préfère effrayer la population en ressassant toujours l'exemple unique des déchirements sanglants de la feue Yougoslavie. Les autonomies conquises paisiblement dans le maintien de l'unité des états peuvent bien se multiplier, le Jacobin pur et dur persiste et signe. Il continuera longtemps de confondre unité et uniformité, séparatisme et autonomisme.

Cette fois, c'est ce vieil anar - vieux, très certainement ; anar, ce n'est plus si sûr - de Cavanna qui s'excite sur sa plume acrimonieuse. Que signifie cette poussée nationalofranchouillarde, cette éruption de lyrisme cocardier, de la part de quelqu'un qui nous avait habitué à un peu plus de finesse. Louer la Révolution française pour sa volonté d'uniformisation quand on a si longtemps affirmé que la révolution restait à faire, a de quoi laisser pantois.

Comment expliquer un tel manque de finesse ? Le Professeur Botoku avance l'hypothèse du syndrome Kofii, bien connu en Bretagne. Quand la nation française vous à tellement permis de vous intégrer en son sein, vous croyez lui devoir la plus extrême allégeance, parfois jusqu'à l'aplatissement domestique. Allons François, rassure-toi : ton assimilation n'aura rien à souffrir d'une reconnaissance de peuples qui, de toute façon, souhaitent demeurer dans la République. Nous t'en prions, ne deviens pas le descendant direct du petit Chauvin, ce soldat-laboureur, emblème mythique de la patrie, omniprésent dans tous les manuels d'Histoire « officielle » tout au long du XIX[e] siècle.

Avant de s'envoler vers d'autres horizons, notre professeur nous a fait une ultime confidence. Il a lu en son temps un des livres de François Cavanna titré *Bête et méchant*. C'est maintenant qu'il mesure combien ce livre était autobiographique !

(Propos recueillis auprès du Professeur Botoku par Yann Fievet)

(1) Charlie Hebdo du 3 septembre 1997

Cher Cavanna,

Je lis régulièrement *Charlie Hebdo*, canard de la province d'Ile de France, étant donné qu'en province de Bretagne on a, grosso modo, la même façon de se marrer. La connerie humaine, d'une province à l'autre, se tient la main pour faire une grande ronde autour de la terre et de nos têtes qui ont à peu près le même diamètre.

Dans le numéro du 3/09/97 j'ai beaucoup aimé, sous ta plume de Rital expatrié, ton éloge de la Nation, de la Patrie, de la République, du Jacobinisme : ces valeurs qui, à l'évidence, sont l'antichambre du roi Progrès et de la déesse Raison, pourfendeurs d'un obscurantisme provincial fondé sur des privilèges d'ancien régime.

T'as raison Cavanna : ces particularismes provinciaux, à base de langues de sauvages et de traditions cul-terreuses sont les derniers empêcheurs de tourner en rond de la flexibilité moderne. A force de magnifier leurs racines ces ploucs finissent par se prendre pour des arbres, refusant de se laisser déraciner vers la scierie mise en place, pour leur bien, par la sacro-sainte loi du marché.

Ces cons, à force de s'attacher à leurs bérets basques où à leur langue bretonne vont finir par nous faire louper la mondialisation de l'économie, buldozer royal de la nationalité triomphante dans laquelle, depuis deux milles ans, dis-tu, la France a pu épanouir et consolider son identité. Deux milles ans... c'est-à-dire, entre autres, depuis l'annexion, en 1532, de la Bretagne par François 1[er].

Je te signale au passage, à toi qui aimes l'histoire, que le parlement de Bretagne, épargné lors de cette annexion, ne sera pas, comme tu sembles le croire, victime de la révolution des lumières. Le grand roi Louis XIV a déjà fait l'essentiel du boulot de normalisation... petite anicroche à ta théorie historique.

Roi, État, Nobliaux, Crédit Agricole, Bouygues, Rhône-Poulenc, Cavanna même combat : aplanir recoins et chemins creux qui pourraient servir de poche de résistance aux racines.

Jean Kergrist

A propos des limites de la Bretagne

Brest, le 11 août 1997

à **M. Christian Guyonvarc'h**
Porte-parole UDB

Monsieur le porte-parole,

Je vous remercie pour votre courrier du 16 juin 1997, qui a retenu toute mon attention.

Les députés socialistes et apparentés Bretons ont décidé de travailler en commun afin de mieux défendre certains dossiers qui concernent tout particulièrement notre région. Votre lettre ouverte à Lionel JOSPIN en cite quelques-uns, notamment la signature par la FRANCE de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Nous espérons être ainsi plus efficaces dans le respect de la solidarité politique qui s'impose à nous.

Votre courrier évoque la question du découpage administratif de la région Bretagne. C'est un vrai problème, mais qui doit être, à mon sens, replacé dans un cadre plus global. En effet, il me semble que la question qui se pose aujourd'hui est d'engager une nouvelle étape de la décentralisation qui passe peut-être par une refonte des frontières administratives – le cas de la Bretagne ne pouvant être traité isolément – mais aussi par un élargissement des compétences attribuées aux régions.

Le Parti Socialiste a reposé le problème du mode de scrutin pour l'élection des conseillers régionaux. Le Premier Ministre, quant à lui, estime qu'on ne change pas les règles du jeu si près de l'élection. Je ne sais s'il a raison : je suis en revanche persuadé qu'une réforme d'ampleur concernant les collectivités territoriales ne peut se faire à 6 mois des élections cantonales et régionales.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le porte-parole, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement.

François CUILLANDRE
Député du Finistère
Adjoint au Maire de Brest

Monsieur le Député,

Vous avez eu l'amabilité de répondre à notre courrier du 16 juin dernier et nous vous sommes très reconnaissants de l'attention que vous avez bien voulu prêter à notre démarche.

Vous nous apprenez que les députés socialistes et apparentés bretons ont décidé de travailler ensemble pour faire avancer des dossiers qui intéressent plus particulièrement notre région. C'est une initiative très heureuse dont nous vous félicitons, tout en espérant que les députés socialistes de Loire-Atlantique pourront y être associés, en particulier ceux qui, te, Monsieur Jacques Floc'h, ont manifesté publiquement leur attachement à l'intégrité territoriale de la Bretagne.

A la question de la refonte des limites administratives, vous nous répondez que le moment n'est pas venu. Cinquante-six ans après le décret de Vichy qui sépara sur le plan administratif le Pays Nantais, breton depuis le milieu du 9e siècle, du reste de notre région, vous nous permettrez de ne pas partager cet avis et de nous montrer plus pressés que vous. Pour deux raisons. La première tient dans le dicton populaire qui veut que **« avant l'heure c'est pas l'heure, après l'heure c'est plus l'heure »**. Passé l'élection des nouveaux conseils régionaux, il y a fort a parier que le gouvernement et l'Assemblée nationale considéreront qu'il y a plus urgent que de redéfinir les limites des régions et de repenser leurs compétences dans une perspective d'ensemble qui intègre le développement des autonomies régionales en Europe.

La seconde raison est plus fondamentale. Il nous apparaît qu'en élisant leurs nouveaux conseillers régionaux, les citoyens devraient savoir ce à quoi ils s'engagent, c'est-à-dire être renseignés sur les pouvoirs qui seront confiés à ces nouveaux élus pour la durée de leur mandat. Changer les règles du jeu en cours de partie ne nous semble pas plus respectueux de la démocratie que de le faire avant la mise en jeu, aussi proche soit-elle.

Le cas de la Bretagne ne peut être réglé que dans le cadre d'une solution globale qui s'appliquerait à l'ensemble de la France, dites-vous. Et pourquoi donc ? Pourquoi ce qui est soudain rendu possible en Grande-Bretagne avec la création d'institutions autonomes en Ecosse et au Pays de Galles (cinq siècles après l'annexion *de facto* du Pays de Galles à la couronne anglaise !) et non pas sur l'ensemble du territoire britannique, ne le serait-il pas en France ? Quelle malédiction pèse sur nos têtes ? Seule une conception jacobine de l'Etat et de la vie en société peu conduire à penser qu'une règle unique doit s'appliquer partout, indifféremment des réalités historiques, culturelles et économiques. C'est ce jacobinisme-là qui fait que Bretons, Kanaks, Basques, Picards, Alsaciens ou Martiniquais doivent voter pour des listes identiques aux élections européennes et envoyer à Strasbourg d'illustres inconnus qui n'ont de comptes à rendre – éventuellement – qu'aux états-majors parisiens qui les ont désignés ? C'est ce jacobinisme-là qui fait que la Bretagne, qui représente un quinzième de la population française, ne compte qu'un seul député européen sur les 87 qui composent la délégation française. Ce n'est pas l'idée que nous nous faisons de la démocratie.

La réunification administrative de la Bretagne n'intéresse que les Bretons et les habitants des départements limitrophes de la Loire-Atlantique. Notre opinion à ce sujet est faite et ne changera pas. C est à ce niveau et à ce niveau-là seulement que la question du choix de sa région devrait être démocratiquement posée à chaque citoyen sous la forme d'un débat public loyal d'un référendum. Mais pour penser ainsi, il faut avoir intégré dans son

A propos des limites de la Bretagne (suite)

propre raisonnement politique les apports du fédéralisme, et de ce point de vue la classe politique française, tant à droite qu'a gauche, a encore beaucoup d'efforts à produire. N'est-ce pas Monsieur Vivien, ancien « grognard » du RPR qui, à la question d'un journaliste de *Libération* ainsi formulée **« A quoi vous fait penser le mot fédéralisme »**, répondit **« A Scarlett O'Hara dans *Autant en emporte le Vent* »**. Sans commentaire... L'homme était caustique, mais sa réponse, en l'occurrence, trahissait une vraie naïveté.

Nous sommes parfaitement conscients du fait que le Parti socialiste n'est pas disposé, pour des raisons qui nous échappent, à franchir le pas d'un débat public sur la question de la réunification, mais nous souhaitons attirer votre attention sur le risque d'une fusion toujours possible des deux régions administratives Bretagne et Pays de la Loire, que souhaitent ardemment les notables de droite les plus en vue (Méhaignerie et Guichard) et qui pourrait devenir réalité à la faveur d'un prochain renversement de majorité Un tel « monstre » nous condamnerait tous, et le PS le premier, à subir pour longtemps une gestion régionale de droite et marginaliserait plus encore la Basse-Bretagne dont vous êtes l'un des représentants. Non pas que nous rejetions toute coopération avec les autres territoires dits de l'« ouest, bien au contraire, puisque nous considérons que les questions relatives à l'aménagement du territoire, aux télécommunications et aux transports interrégionaux, à l'enseignement supérieur et à la recherche devraient être abordées à une échelle plus vaste que la Bretagne, sous une forme qui pourrait être une « euro-région » (que la future réforme des fonds structurels européens rend d'ailleurs presque obligatoire), mais une Bretagne réunifiée et cohérente sera le moteur indispensable – et le seul possible – d'une dynamique économique propre aux territoires qui se situent à l'ouest du bassin parisien. L'alternative en Basse-Bretagne, vous la connaissez, c'est la fuite des jeunes et leur remplacement par des retraités.

La réunification administrative de la Bretagne, au contraire, redonnerait à Brest un rôle majeur de métropole d'équilibre dans un jeu en triangle avec Rennes et Nantes. Dans le cadre de B4, Rennes a le beau rôle et tient Brest pour quantité négligeable. Dans le cadre d'une Bretagne réunifiée, les rôles seraient obligatoirement redistribués au profit des villes maritimes. En outre, ne croyez-vous pas que dans une région incluant la Loire-Atlantique, la modernisation de la ligne ferroviaire Brest-Nantes serait réglée depuis longtemps ?

La question de la réunification administrative n'est pas la lubie de quelques nostalgiques du temps d'Anne de Bretagne, elle conditionne le devenir économique de toute notre région. Nous devons réunifier la Bretagne non pas pour honorer le passé, aussi glorieux soit-il, mais pour construire l'avenir. C'est là tout ce qui nous motive.

Veuillez agréer, Monsieur le député, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Christian Guyonvarc'h

Régions et Charcuterie

Le découpage actuel des 22 régions de la France (21 au départ, la Corse ayant été ensuite détachée de la région Provence-Alpes-Côtes-d'Azur) ne date pas de 1972 comme on le dit souvent, mais de 1956. La loi du 5 juillet 1972 créant les établissements publics régionaux (E.P.R.) s'est en effet contentée de reprendre un découpage réalisé à des fins administratives dans le cadre de la planification à la fin de 1955 et rendu public par un arrêté ministériel de 1956.

Deux témoignages, importants pour l'histoire et peu suspects de partialité, nous apprennent la manière dont s'est réalisé ce découpage. A la tribune de l'Assemblée nationale, l'ancien ministre Pierre Sudreau devait déclarer en 1972 lors du débat précédant le vote de la loi du 5 juillet.

« Les limites actuelles sont bien artificielles. Elles datent, comme vous le savez, d'un arrêté de 1956 à la mise au point duquel j'ai d'ailleurs personnellement participé. Aussi puis-je attester que le découpage de la France en 21 régions A ÉTÉ FAIT EN FONCTION DE CONSIDÉRATIONS PUREMENT ADMINISTRATIVES ET N'A PRESQUE JAMAIS TENU COMPTE DES RÉALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES ».



(Compte rendu des débats de l'Assemblée nationale, publié au Journal officiel de la République française).

Dans son dernier livre, Régions d'Europe. La face cachée de l'Union (Editions Apogée, Rennes, 1997, 110 F), Georges Pierret, ancien secrétaire général du CELIB, puis secrétaire général de la CRPM (conférence des régions périphériques maritimes) et du Conseil des Régions d'Europe, apporte (page 36) un témoignage tout à fait concordant et accablant.

«...car j'ai appris comment avaient été découpées les nouvelles « régions de programme »... par celui-là même qui en avait été chargé en 1955 (Jean Vergeot, commissaire général adjoint au Plan, ancien collaborateur de Jean Monnet). Comme il y avait urgence (pour sortir le décret-loi), IL S'ÉTAIT ENFERMÉ DANS SON BUREAU AVEC DES CRAYONS DE COULEURS pour tenter de regrouper les départements français de la meilleure manière possible ; et après plusieurs tentatives, il avait rendu sa copie. (Plus tard, lorsque les régions seront institutionnalisées sur la base du même découpage, il me confiera qu'il avait du mal à réaliser) ».

Et voilà comment la Bretagne s'est trouvée victime d'Ubu-roi.

2e université d'été de Régions & Peuples Solidaires :

La France jacobine plus isolée que jamais

Ce n'est pas encore devenu une tradition mais ça en prend le chemin : après Anglet (Pays Basque du nord) l'an passé, la fédération Régions & Peuples Solidaires a tenu sa 2e université d'été du 20 au 24 août chez nos amis catalans à Prades/Prada, au pied du Canigou.

Au moment où Ecossais et Gallois s'apprêtaient à faire de la France le dernier Etat unitariste centralisé du continent européen, la fédération Régions & Peuples Solidaires avait décidé de consacrer ses travaux au régionalisme à l'œuvre en Europe en s'appuyant sur les exemples du Val d'Aoste, région francophone d'Italie dotée d'un statut particulier, et de la Catalogne du sud qui bénéficie d'un des régimes d'autonomie les plus avancés en Europe. Le choix de ces deux régions ne s'était pas fait par hasard. Il s'agissait de vérifier dans la pratique comment un peuple montagnard de 117.000 âmes, longtemps enclavé, et un autre de 5 millions de personnes, ouvert traditionnellement aux échanges commerciaux et culturels, pouvaient tirer avantage de l'autonomie.

L'autonomie pour les petits peuples...

Joseph-César Perrin, président du groupe de l'Union Valdôtaine au Conseil de la Région autonome du Val d'Aoste, montra l'évolution fulgurante de sa région en quelques générations. Région rurale plutôt pauvre au début du siècle, le Val d'Aoste possède aujourd'hui le PIB par habitant le plus élevé de toutes les régions d'Italie.

Le Val d'Aoste connut une histoire relativement paisible jusqu'en 1860, date à laquelle il perdit la large autonomie dont il jouissait au sein du Royaume de Savoie pour intégrer de force la nouvelle Italie en formation. Comble d'ironie, le pouvoir italien, inspiré par le modèle jacobin, s'attacha très vite à éradiquer le français, qui était la langue littéraire du Val d'Aoste (la langue vernaculaire était le franco-provençal), d'abord en instaurant un enseignement paritaire puis en substituant l'italien au français dans la vie publique. A partir de 1922, le régime fasciste interdit l'usage du français à l'école et dans la presse. L'Union Valdôtaine, qui est le principal parti du Va] d'Aoste, est née de la résistance francophone au fascisme.



De gauche à droite, Jean Cocognès, député PS de Catalogne, Kofi Yamgnane, Gustave Alirol, président de Régions & Peuples Solidaires, et Yvon Abiven.

Le désintérêt de la France pour la cause valdôtaine a été très vivement ressenti à cette époque.

A la Libération, le Val d'Aoste obtint un premier statut d'autonomie provisoire en septembre 1947 puis un statut de droit spécial en 1948. Le Val d'Aoste souhaitait un référendum d'autodétermination qui lui a été refusé. Le statut du Val d'Aoste a créé un Parlement de 35 membres et un gouvernement régional. Ce statut distingue entre des compétences primaires, pour lesquelles le Val d'Aoste n'est pas tenu de suivre les lois italiennes, et des compétences concurrentielles, pour lesquelles les lois italiennes s'appliquent avec adaptation possible s'il n'existe pas de législation valdôtaine. Par exemple, les enseignants sont recrutés régionalement sur concours. En 1948 le français est redevenu en théorie langue officielle à parité avec l'italien (articles 39 et 40 du statut particulier), mais l'Etat italien a bloqué l'application du statut pendant 30 ans car elle dépendait d'une commission où siégeaient trois Valdôtains et autant d'italiens ! Ce n'est qu'à partir de la fin des années 70 qu'une parité effective a été obtenue dans les écoles maternelles et primaires, mais pour la tranche des 14-18 ans, ce ne sera réalisé qu'en 1998. Les enseignants valdôtains sont formés dans les universités suisses et Françaises sur la base de conventions signées avec le gouvernement régional.

Le français est malgré tout submergé par l'italien dans la vie quotidienne : commerces, radio, TV (2 chaînes françaises pour une quinzaine en italien). Même les touristes français se croient obligés de parler italien...

Les ressources du Val d'Aoste sont assurées pour plus de 50 % par le tourisme. L'agriculture emploie encore 10 % de la population et la Région s'efforce de valoriser les produits de terroir en développant des A.O.C. La possibilité qui est donnée au Val d'Aoste de négocier directement avec les institutions européennes lui a permis de préserver ses atouts agricoles.

Les institutions régionales sont dominées par l'Union Valdôtaine qui pèse 38 % des voix, ce qui lui donne 15 membres sur 35 à l'assemblée régionale et 5 sur 9 au gouvernement. Le reste de l'assemblée est éparpillé entre 11 partis. La majorité régionale est de centre-gauche. PDS, Verts, autonomistes indépendants, Union Vadôtaine.

Un débat s'est engagé en Italie sur une évolution des institutions vers le fédéralisme. L'Union Valdôtaine fut la première à parler de fédéralisme. Umberto Bossi, le président-fondateur de la Ligue du Nord, a beaucoup appris du Val d'Aoste avant d'adapter le concept fédéraliste à sa manière. Bossi a provoqué la chute de l'ancien système politique qui était très lié aux mafias et il a obligé tous les partis italiens à parler de fédéralisme, mais il a oublié les minorités linguistiques du nord de l'Italie dans son projet de Padanie et il s'isole de plus en plus par ses outrances. Le Parlement italien (chambre des députés et sénat) a créé une commission bicamérale qui est chargée de produire des propositions de réformes constitutionnelles. Le premier résultat des travaux, produit en juin, n'est pas très encourageant puisqu'il est question d'aligner toutes les régions en rognant sur certaines compétences des régions à statut spécial.

...comme pour les grands

Joan Bécat, professeur à l'Université de Perpignan et spécialiste de la coopération transfrontalière en Europe, a dressé un tableau saisissant du passage de l'Espagne d'un système autoritaire hypercentralisé à un système très largement régionalisé. Décembre 1975 : mort de Franco. 1978 : adoption de la nouvelle constitution espagnole dont l'article 2 dit que l'Espagne est « une nation de nationalités et de régions ». 1979 : mise en place des premières autonomies, puis sur 5 à 6 ans, transfert des compétences et des finances. En 1983 toute l'Espagne est « autonomisée », Aujourd'hui les 17 communautés autonomes gèrent 28 % du budget public global (contre 3 % pour les régions françaises) et cette part devrait encore progresser avec le transfert aux communautés autonomes de 30 % du produit de l'impôt sur le revenu.

Suite page 23

Régionales : l'UDB lance le débat



Quel charivari ! Début septembre encore, qui parmi les journalistes politiques de Bretagne croyait aux chances d'un rassemblement de la gauche aux prochaines régionales ? Et puis tout s'est précipité. Le 6 septembre, le comité national du PC, opérant un virage à 180° dans sa stratégie électorale habituelle, décidait d'opter pour l'union de la gauche. Pris de court, le PS parut d'abord surpris de voir son vieux compère endosser le costume du rassembleur puis fit savoir, le 16 septembre, par Jean Glavany qu'*«une aspiration globale à des listes d'union»* semblait se dégager «sur l 'ensemble du territoire» (Le Monde - 19/9/1997). La veille pourtant, en Bretagne comme ailleurs le PS renvoyait toute décision au lendemain de son congrès de Brest prévu fin novembre. Ce qui semblait impossible 24 heures plus tôt (discuter d'alliances autour d'une table) devenait soudain évident. Comprenne qui pourra. De leur côté les Verts bretons n'ont pas encore tranché, semble-t-il, entre l'option Cochet-Voynet du rassemblement à gauche et celle, défendue par Marie-Christine Blandin, de listes autonomes éventuellement élargies.

Nous n'aurons pas la prétention de croire que la position que l'UDB a adaptée dés novembre 1996 en faveur du rassemblement le plus large à gauche en Bretagne ait pu influer sur les décisions du PS et du PC. Mais force est de constater que l'un comme l'autre se sont rangés à nos arguments. Face à une droite qui se présentera unie comme lors des deux premières éditions et qui bénéficiera des nombreux réseaux de soutien qu'elle a su tisser au fil des années, la gauche ne sera pas crédible si elle offre le visage de la division.

Aussi l'UDB reste-t-elle ouverte à la discussion. Ouverte oui, mais pas immobile. Ses premières démarches au printemps, avant le bouleversement provoqué par les législatives anticipées, ne s'étaient pas avérées très fructueuses. Nous avons repris contact avec l'ensemble des partis de gauche implantés en Bretagne pour leur proposer une procédure de travail accélérée. Car pour nous il ne saurait être question de listes communes de la gauche sans projet commun. Aller ensemble aux élections avec pour seul mot d'ordre de «battre la droite», c'est un peu court. Et un projet alternatif pour la Bretagne, cela ne se trouve pas sous le sabot d'un cheval. Il faut le temps de la discussion entre organisations et de la concertation en interne, puis il faut le temps de s'expliquer devant les Bretons. Se posera aussi – et c'est une évidence – la question de la composition des listes, qui ne sera pas la plus simple à résoudre. Si union il devait y avoir, elle ne peut se faire que dans une volonté d'associer chaque composante de l'union à la mise en oeuvre du projet. C'est une évidence, mais certaines évidences ne crèvent pas les yeux quand on se sent en position dominante

L'UDB est persuadée qu'indépendamment des évolutions que la politique française connaîtra inévitablement d'ici le printemps prochain, la gauche, pour l'emporter en Bretagne, devra se situer sur le terrain des idées et proposer aux Bretons une alternative réelle à la politique qui est menée depuis 12 ans. Il faut aussi que ces élections régionales soient enfin des élections bretonnes. En 1986, couplées à des législatives, les premières régionales au suffrage universel étaient passées inaperçues. En 1992, dans un climat politique délétère au niveau français l'enjeu régional fut minimisé au profit d'un vote sanction. Cette fois, les Bretons ont le droit de choisir en connaissance de cause. L'UDB est dans son rôle en contribuant à faire valoir ce droit ...

40 propositions pour réussir ensemble la Bretagne

...C'est pourquoi, sans préjuger du résultat des discussions qui se mèneront entre partis de gauche dans les prochaines semaines, l'Udb, après avoir beaucoup travaillé durant l'été, a adopté le 14 septembre un document de travail qui comporte 40 propositions pour une politique alternative en Bretagne, 40 propositions réunies sous le titre'Réussir Ensemble la Bretagne ». Réussir car il s'agit bien de rompre avec le fatalisme. Ensemble car rien ne se fera de grand en Bretagne sans la mobilisation du peuple breton. Réussir ensemble la Bretagne, car la Bretagne n'est pas qu'un patrimoine, c'est aussi et surtout un projet. Ces propositions sont inspirées par un volontarisme dénué de naïveté. Nous avons su distinguer entre ce qui devra obligatoirement faire l'objet de négociations avec l'État, comme la régionalisation de 80 % des crédits du ministère de la Culture et la régionalisation de l'éducation en matière de programmes et de recrutement des enseignants, et ce qui peut-être décidé unilatéralement par le Conseil Régional, quitte à se situer aux marges de la loi en vigueur ; faire du breton une langue officielle de fait aux côtés du français, mener une politique de prévention des pollutions de l'eau généralisée à l'ensemble des bassins versants, conditionner le versement des aides régionales aux entreprises à l'ouverture de négociations sur la réduction du temps de travail assortie de créations d'emplois, donner une légitimité démocratique aux » pays », etc. (1).

Ce document est encore soumis à l'examen des différentes fédérations de l'Udb et subira sans doute quelques ajustements avant son adoption définitive d'ici quelques semaines. Il n'en demeure pas moins qu'il constitue le premier projet politique pour la Bretagne des années 2000 et à ce titre nous avons considéré qu'une large diffusion s'imposait dans les milieux syndicaux, économiques et culturels bretons. Les réactions seront sans doute diverses, mais au moins elles permettrons d'engager un débat politique de fond sur les moyens d'assurer à la Bretagne un avenir dans une Europe et un monde en profonde mutation. Telle est bien la fonction première d'un parti breton.

Pour compléter ce travail de réflexion, l'Udb a produit un tract sur la rentrée sociale et politique ainsi qu'une affiche originale sur le thème de l'identité bretonne où la jeunesse croque dans l'avenir à belles dents. Une autre affiche, sur le thème de la réunification administrative de la Bretagne, sortira dans quelques semaines.

Si les négociations pour la constitution de listes d'union de la gauche devaient échouer, ce que nous ne souhaitons pas, l'Udb aura su se lancer très tôt dans la campagne électorale avec un argumentaire solide que les nouveaux pouvoirs de l'Écosse et du Pays de Galles viendront renforcer. Il appartiendra alors aux Bretons de choisir entre le passé et l'avenir, entre la fatalité et la volonté d'agir.

C. Guyonvarc'h

(1) Si vous souhaitez recevoir les 40 propositions de l'Udb Réussir Ensemble la Bretagne, écrire à Udb, Bp 203, 56102 An Oriant/Lorient cedex ou envoyer un fax au 02 97 84 85 23.

Le Rachinel (FN) fait appel contre « Le Peuple Breton » : *une instrumentalisation intolérable de la Justice*

Me Ronan Appéré, défenseur de Joël Guégan, directeur du mensuel « Le Peuple Breton », a été informé que Fernand Le Rachinel, Pdg des Presses bretonnes et élu du Front national, faisait appel du jugement rendu le 28 août. Le Tribunal de Saint-Brieuc avait relaxé Joël Guégan de l'accusation de diffamation et condamné M. Le Rachinel aux dépens.

L'appel sera jugé par la Cour d'appel de Rennes d'ici trois mois.

L'UDB dénonce l'acharnement politique qui motive l'action de M. Le Rachinel et renouvelle son soutien sans faille à Joël Guégan. Les attendus du Tribunal de Saint-Brieuc confirment que l'article paru dans le numéro de janvier 1997 du « Peuple Breton » ne contenait que des faits avérés : 1) M. Le Rachinel est bien élu (député européen et conseiller géréral) du FN et de surcroît membre de l'exécutif de ce parti (en charge de la propagande) ; 2) Les presses bretonnes ont bien publié de nombreux documents de propagande pour le compte du FN et de M. Jean-Marie Le Pen (par exemple son programme pour la présidentielle) ; 3) Les presses bretonnes impriment une revue négationniste intitulée « Révision, le doux parfum de l'interdit », dont l'objet même est de nier la réalité de l'Holocauste.

Dans ses attendus, le Tribunal de Saint-Brieuc a considéré que « Le Peuple Breton » avait contribué à l'information du public et c'est précisément ce droit à l'information, qui conditionne la démocratie, que M. Le Rachinel voudrait bannir.

Cet acharnement contre un journal militant aux moyens très modestes participe d'une stratégie d'étouffement des libertés qui consiste en l'occurrence à imprimer une pression psychologique permanente sur la presse libre par la menace du recours à la Justice. Et le tout grâce à l'argent public que le FN reçoit de l'État ! Cette instrumentalisation de l'institution judiciaire doit interpeller tous les démocrates qui s'inquiètent de la progression du vote FN. A six mois des prochaines élections régionales, informer le public breton sur la réalité du FN, les idées qu'il professe et les buts réels qu'il poursuit, est plus que jamais un devoir.

Communiqué UDB - 9/9/97

Monsieur Léotard et « la France fédérale » : *illumination sans lendemain ou conversion ?*

La fédération Région & Peuples solidaires a pris connaissance avec intérêt mais non sans un certain amusement des propos que M. François Léotard a tenus aux journées parlementaires de l'UDF en faveur d'une "*France fédérale*" et d'une nation "*une, mais divisible*".

Décidément, les partis français traditionnels ne sont jamais aussi inspirés que dans l'opposition. **Et l'on peut se demander s'il ne serait pas plus sage de confier le pouvoir à ceux qui perdent les élections...**

Plus sérieusement, M. Léotard a eu raison de pointer l'immobilisme de la France sur le plan institutionnel quand le Royaume Uni, l'autre État d'Europe occidentale qui croyait encore aux vertus du centralisme, se décide à octroyer un statut d'autonomie à l'Écosse et au pays de Galles. La France aura-t-elle raison longtemps encore contre tous les autres ?

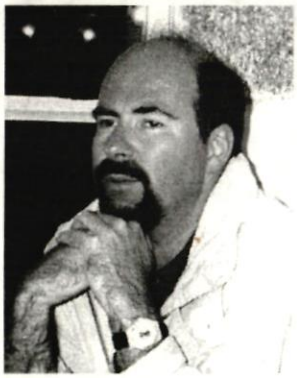
Pour que l'illumination qui vient de toucher M. Léotard se traduise en conversion, Régions & Peuples Solidaires va lui transmettre son projet politique pour une France des peuples et des régions libres et fédérés.

Communiqué de presse de Régions & Peuples Solidaires

Région & Peuples solidaires fédère les organisations suivantes : Union du peuple alsacien (Upa), Eusko Alkartasuna (Solidarité basque), Union démocratique bretonne (Udb), Frankiz Breizh (Liberté Bretagne), Partit per Catalunya, Esquerra republicana de Catalunya, Union du peuple corse (Upc), Partit Occitan, Région-Provence, Mouvement Région Savoie, rassemblement du peuple franc-comtois (Rpfc), Parti fédéraliste de Frandre-Artois.

Monnaie inique

par Yann FIÉVET



Il existe en ce monde un bien que tous les hommes possèdent ou manipulent – certes en des quantités fort variables –, et si répandu qu'on en oublierait presque à quel point il cristallise un nombre démesurément grand de nos actions, de nos passions, et peut-être de nos folies. Ce bien, c'est la monnaie. 450 millions d'Européens s'apprêtent à en changer, parfois avec insouciance, plus souvent avec inquiétude. Sont-ils nombreux à mesurer l'ampleur du problème ? Leur présente-t-on vraiment la nature profonde de ce changement, les conséquences qu'il implique ?

LA MONNAIE, BIEN COMMUNAUTAIRE

Qu'est-ce que la monnaie ? Il y a encore quelques décennies on répondait qu'assurément il s'agissait d'une marchandise. Aujourd'hui cette idée est plus difficile à faire admettre au public quand la matérialité de la monnaie est presque totalement remplacée par des formes monétaires électroniques, donc impalpables. C'est pourtant bien une marchandise. Il suffit simplement de considérer qu'une monnaie est une marchandise particulière puisqu'elle permet de traduire la valeur de toutes les autres. Sans cette fonction d'équivalent général, les échanges seraient quasiment impossibles ou se limiteraient au simple troc.

Cependant, la monnaie est bien autre chose que ce simple faciliteur de l'échange. C'est aussi une réserve de valeur ; on peut la conserver pour des usages différés dans le temps. On peut donc spéculer, de diverses manières, sur sa valeur. Et ce n'est pas, à l'évidence, le moindre des soucis des hommes. Tout cela donne lieu à des milliards de transactions à partir de ce que chacun possède de signes monétaires. Pourtant, il faut se garder de voir la monnaie comme un bien d'abord individuel donnant naissance à des flux à partir de stocks.

La monnaie, utilisée par tous et entre tous, est avant toute chose l'expression de rapports sociaux. Le versement d'un loyer suppose l'existence de celui qui le perçoit, le propriétaire de la chose louée, et de celui qui fait appel à son service. Le même raisonnement s'impose quant au salaire versé en contrepartie du travail fourni, des honoraires payés au médecin, etc. Toutes ces relations expriment des rapports de force plus ou moins exacerbés mais incontestables. Avant d'être un bien économique, un instrument, la monnaie est un bien social, l'appartenance d'une communauté.

Voilà pourquoi ce qui concerne la destinée de ce bien si particulier ne peut-être décidé que démocratiquement, par le peuple et lui seul, c'est-à-dire par l'intermédiaire du pouvoir politique que ce dernier a mis en œuvre. Confier la vie de la monnaie à une banque centrale, nationale ou européenne, indépendante du politique, en somme à un groupe d'experts, est proprement aberrant, antidémocratique.

DES EFFORTS DÉMESURÉS ET INJUSTES

Par le traité de Maastricht, les Européens ont décidé de remplacer à terme leurs différentes monnaies nationales par une monnaie unique, l'Euro. Une Banque centrale européenne (Bce) indépendante la gérera comme un simple instrument en cherchant à en équilibrer les flux. Cette vision purement monétariste de la monnaie, strictement instrumentale d'un bien au caractère social pourtant décisif, sera lourde de conséquences.

Cette doctrine monétariste suppose que, pour que chaque État parvienne dans de bonnes conditions au seuil de la mise en place de l'Euro, des règles de saine gestion budgétaire et financière sont à respecter. Ne retenons ici que deux d'entre elles. Le déficit du budget de l'État ne devra pas excéder un certain pourcentage du produit intérieur brut (Pib). On semblait s'être mis d'accord sur le chiffre de 3 %. Par ailleurs, la dette extérieure de chaque pays ne devra pas dépasser 60 % de son Pib.

Pour respecter ces engagements chaque pays se doit de mettre en œuvre une politique de lutte contre les déficits. Sans trop simplifier les choses nous pouvons dire que la solution à ce problème est assez simple. Pour réduire un déficit deux possibilités sont offertes aux pouvoirs publics : augmenter les recettes et diminuer les dépenses de l'État et des organismes sociaux. Ce qui signifie plus clairement pour les citoyens : prélever davantage sur leurs revenus (impôts et cotisations sociales) et injecter moins d'argent dans l'économie (subventions, prestations sociales).

Cette politique restrictive ne peut que déprimer la demande des ménages par l'insuffisance du pouvoir d'achat de ceux qui sont loin d'avoir un niveau de consommation leur permettant de satisfaire leurs besoins, y compris les plus élémentaires. On s'étonnera que les entreprises n'aient pas suffisamment de débouchés pour leur production ! Et puis, sans ces conditions, pourquoi créeraient-elles des emplois, pourquoi investiraient-elles dans de nouvelles capacités de production ? Alors le chômage et l'exclusion sociale progressent inexorablement.

Cette politique est d'autant plus stérile et dangereuse qu'elle se refuse à raisonner à long terme, ce qui pourtant devrait être l'apanage de tout gouvernement. La déprime de l'activité économique réduit nécessairement les rentrées fiscales et sociales potentielles de demain puisqu'elles sont calculées sur le niveau de l'activité. Combler les déficits d'aujourd'hui, en s'y prenant comme on le fait c'est les faire renaître demain, plus amples encore.

Enfin, cette politique est terriblement injuste car les possédants se sont couverts, ont mis une bonne partie de leur richesse à l'abri de la tentation des gouvernements qui oseraient avoir ne serait-ce que l'idée de leur demander une juste participation. La monnaie unique verra sûrement le jour. Mais sur quel champ de ruines fleurira-t-elle ? Et au bénéfice de qui ? Voilà de vraies questions. Elles dépassent les gestionnaires. Il nous faudrait, à leur place, des hommes politiques responsables. Qu'ils viennent vite. Le temps presse.

POBL VREIZH

- Kernigelled ar goañv
- Brezhoneg nevez ha brezhoneg kozh

Kernigelled ar goañv

gant Fañch Treger

Daou-ugentvet rann :

KAMPIONAD C'HOARIOU BREIZH E BRO-DREGER (eil ladenn).

War-lerc'h emañ tro **ar vazhyod.** Eus pelec'h e teu an anvse ? Moarvat eus ur c'hoari beilhadeg e-lec'h ma veze sachet war ur vazh implijet a-hend-all da veskañ ar yod er gaoter evit herzek anezhañ da bouloudenniñ.

Goude-se e veze sachet war ar vazh pa veze labourioù bras war ar maez pe pardonioù er c'hêriadennoù pe er bourkoù.

Bremañ e vez sachet war un tamm koad solut, un tamm troad pal da skouer hag ar gevezerien a ya en o c'hoazez war ar c'hlazenn a-bep-tu d'ur planken



dalc'het war e gant. Harpañ a reont o zreid dioutañ ha pep hini a sach eus e du. Bez ez eus reolennoù evit kregiñ er vazh. Ne vez ket lakaet an daouarn n'eus forzh penaos. Evit gounit eo ret degas e gevezer dreist ar planken pe lakaat anezhañ da eiskregiñ eus ar vazh. Fouez an den a ra kalz evel-just. Setu perak e vez graet daou rummad evel evit sevel ar berchenn (dindan 160 lur hag a-us da 160 lur).

Hiziv eo deuet ar maout gant ur c'hernevad er rummad kentañ ha gant un Tregeriad en eil rummad. A-gleiz d'an dachenn-c'hoari evit an dud vras, evit ar wersed, ez eus un dachenn vihanoc'h e-lec'h e kaver c'hoarioù bugale. Ur bres hag ur vac'hom a zo amañ, me lâr deoc'h. Un druilhad bugale ha krennarded a zo o klask tostaat ouzh ar c'hoarioù korh kinniget dezhe gant komite ar gouelioù. Darn a esae lakaat o boull da dremen dre **doull ar c'hazh** pe hern marc'h da gelc'hiañ un ibil sonn, darn all a esae diskar kilhoù koad, darn all c'hoazh a c'hoari boull-tenn, paledoù koad pe kilhoù saoz.

Poan kaer o deus an animatourien o tont a-benn eus ar gañfarded mañ, stad enne o tizoleiñ c'hoarioù o zud-kozh ha pres warne da c'hoari hep gortoz o zro.

– Muioc'h a blijadur 'deus à c'hoari gant an traoù kozh-mañ evit gant ar c'hoarioù nevez a vez prenet dezhe e-barzh ar stalioù, eme ur vamm-gozh kement a blijadur dezhi hag he mab bihan o tiskar kilhoù bihan ar birinig.

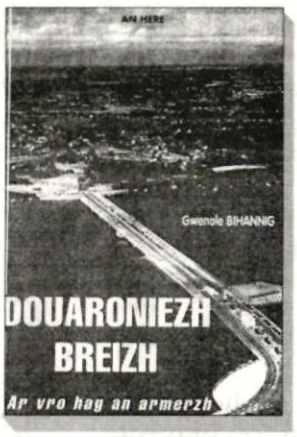
E-pad an ehan ez un abadenn gant bagad sonerien kozh Bro-Dreger, amzer d'an dud d'en em strewiñ war an dachenn, lod da zebriñ ur grampouezhenn pe un tamm bara gant chipolata pe chaosis maout rouzet, lod all da evañ ur bannac'h gwin, ur bannac'h chistr pe ur bannac'h korev, lod all c'hoazh da furchal er stal levrioù dalc'het gant Skol Diwan Logivi Lannuon. Goude e adkrog ar c'hoarioù gant an ahel karr.

Er mod kezh, mod Treger e veze reudet an ahel gant ur vrec'h hepken. Pounneraet e veze a-vuzul gant kiboù, ruilhennoù, togoù-biñs... Bremañ e vez savet un ahel skañvoc'h, wardro 94 lur gant div vrec'h. Met ret eo sevel anezhañ an aliesañ ma c'heller en ur tier munutenn. Gant ur paotr eus Penn ar Bed eo deuet ar priz kentañ war an ahel a-raok daou Dregeriad.

Tremen a ra an amzer ha chom a ra c'hoazh tri c'hoari da ober a-raok ar fin.

– Arabat deoc'h chom da ruzañ, eme rener ar c'hoarioù d'ar wersed. Darn eus an arvesterien, skuizh en o sav a zo aet en o c'hoazez war ar c'hlazenn. Met

Brezhoneg nezvez ha brezhoneg kozh



Ar vrezhonegerien yaouank o deus chañs. Kinniget zo bet dezho gant Gwenole BIHANNIG, kelenner war ar brezhoneg e lise DIWAN Ar Releg Kerhuon, ul leor tev diwar-benn douaroniezh Breizh. Un oberenn savet diwar e labour mestroniezh, evit ar skolidi (6vet betek 3vet Klas). Memes tra e vo ivez dedennus danvez al levr evit ar re vras... ha marteze ar re gosh !

Brav-kenañ eo al levr-mañ, gant ur bern luc'hskeudennoù, tresadennoù, kartennoù ha grafikoù. Ha da heul ar c'hentelioù,dindan tilt «Diell», pennadoù tennet eus kazetennoù pe gelc'hkelaouennoù. Roet eo bet Priz Roparz HEMON I997 d'an oberenn-mañ. Ha dellezek e oa.

Goude al lodenn «Ar vro, an dud» e vo kavet ul lodenn hiroc'h ha mat-tre. «An Armerzh», diwar-benn stad ar vro : labourioù an douar hag ar mor, ar sevel-tiez, ar gounezvouedenezh, ar greanterezh digreizennet, an dour, an treuzdougen, ar gremm,an imbourc'herezh.

Euruzamant e fin al levr e vo kavet sikour : «Geriaoueg». Marteze e vo ret deoc'h, memes tra, klask skoazell ho keriadurioù. Evel just evit traoù nevez e vez ezhomm eus gerioù nevez. Met daoust ha ret e oa, da skouer implij «hoalad» pa vez «oadvezh», «gremm» pa vez «energiezh», «armerzh» pa vez «ekonomiezh», hag all... Ekonomiezh ur ger «etretroadel» ! Savet, feson, ur yezh nevez evit «Enarked» hor bro. N'eo ket evit pobl vreizh ! Dipitus eo, rak leor Gwenole BIHANNIG a zo plijus da lenn, pa heller divinout ar gerioù nevez.

***

Anavezet mat eo Daniel TRELLU, ar skolaer bet e-touesk pennoù bras ar Resistañs (FTPF) epad ar brezel diwezhañ. Klevet eo bet ur wech an amzer o komz brezhoneg er post-tele. Kinnig a ra deomp barzhonegoù : «Geriou ha soniou» :

«Ma houlennfeh ganin-me ar pez a zo kroget ennon digouezet d'an oad m'emaon, d'en em lakaad da skriva brezoneg, c'hoant a deufe din da respont deoh «Ne ouzan ket ma-unan».

«Eur ger en a-raog» a zo bet savet gant Charlez Ar Gall, bet asambles gantañ e Skolaj ar Vistri e Kemper :

«Ar brezoneg a oa bet pe dost-yez e gavell evel ma oa bet evidon-me va-unan ivez. Hini ebed ahanom avad, red eo hen anzav, ne daole an disterra soursi ouz ar bresoneg... An avel, neuze, a oa a-du gand an Esperanto, eur yez nevez, gouest a grede deom, da skoulma liammou kaer ha divarvel etre oll boblou ar Bed. Se a hoarveze justiga-raog ar brezel».

Al leor a zo divyezkek. Skrivet eo bet e brezhoneg :

«J'ai été d'accord pour placer en regard du texte breton un texte français, afin d'aider les bretonnants qui parlent couramment leur langue à reconnaître les mots écrits».

An destenn brezhoneg, harzhoniezh da vat a zo dreist d'an destenn e galleg. Barzhonegoù war ar bed, war ar vuhez, war menozioù ar barzh :

«Mein a zo dindan ma zreid
Karantez a zo e-barz ma halon
Peoh a zo e-barz ma spered
Sklrijenn a zo e-barz ma daoulagad».
Pe c'hoash :
«Selaouit mignoned selaouit
Sklapit ho kleurou
Devit ho kaoued
Sankit ho prenestrou
Torrit ho toriou
Didalit ho mogeriou
Ha dioustu
A bep tu
Astennit treuzellou
An dieubidigez».



Chomet an den, arru war an oad, leal d'e yaouankiz.

Kregin a ra al levr gant ur «C'hentskrid» skrivet gant DAN AR BRAZ. Un nebeud tresadennoù, war baper kaer, savet gant Claude RANNOU,o c'hlotaat gant spered ar barzh. Hag ar brezhoneg.

«Aliez a-walc'h e-neus greet Daniel TRELLU gand bresoneg Kerne-Izel». Un nebeud skouerioù ha :

«Ar stummou rannyezel all a vo êz da gompren».

Gwenole BIHANNIG, Daniel TRELLU, da beb hini e vrez(h)oneg.Tra ma chomo «bev» hor yezh...

Glaoda MILLOUR

BIHANNIG Gwenole, Douaroniezh Breizh. 222 b. I30 L.An Here, Kergleuz, Ar Releg Kerhuon. TRELLU Daniel ; Geriou ha soniou. 184 p. 60 L. Ar Skol Vrezoneg, 40 bis Ru ar Republik, 29200 Brest.

«Des mots et des chants»

Nous devons signaler aux lecteurs non-bretonnants le recueil de poésies que nous offre Daniel TRELLU, **«Geriou ha soniou, Des mots et des chants». Cet enseignant qui a été parmi les chefs de la Résistance (FTPF), durant la dernière guerre retourne, l'âge venu, vers le breton. Une traduction en français se trouve en face de chaque poème. A notre avis le texte original est plus poétique, par exemple :**

«An amzer wirion
An amzer da zond
A zo Dirazon».
Le temps réel
Le temps à venir
Est devant nous».

Un livre bien illustré (Claude RANNOU), avec une préface de Dan Ar Bras, une de l'auteur et un avant-propos de Charles Ar GALL, camarade de Daniel TRELLU à l'École Normale de Quimper.

Un livre plein de sagesse et d'espérance.

G.M.

Kernigelled ar goañv *(heul)*

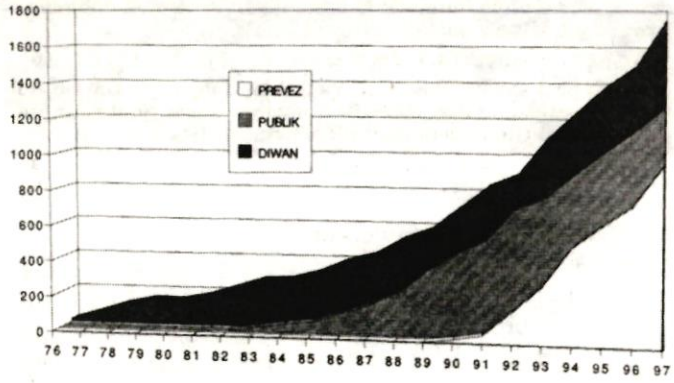
dedennet eo an holl gant an abadenn ha chom a raio al lodenn vrasañ eus an dud betek ar fin.

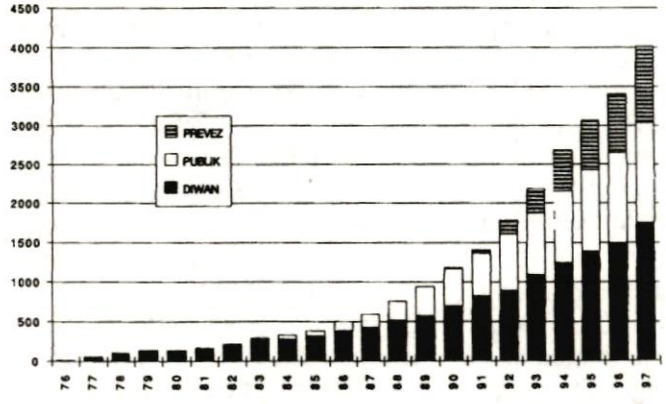
Ar c'hoarioù diwerzhañ, ar voutell blouz, ar redadeg gant ur samm a gant lur hag an tortis a blij kalz d'an dud. Klevet evez neuze hucherezh ha stlakadegdaouarn ken a drid an dachenn tro-war-dro.

Er c'hoarioù-mañ e teu ar maout gant paotred ar Morbihan. Setu a-benn-ar fin he do bet pep Bro eus Breizh he lod eus ar pardon, ur pardon dispar hag a ziskouez ur wech ouzhpenn pegen bev e chom c'hoarioù hengounel Breizh, ul lodenn gaer eus sevenadur hor Bro.

An Distro Skol 1997

Niver ar Vugale er Skolioù Divyzhek Breizh





Er bloaz-mañ diaesterioù a zo bet evit lakaat ur skolaer dirak ar vugale. Pep reizhiad a glaske tud barrek war ar brezhoneg ha Ministr an Deskadurezh Stad a zo bet rediet tutañ eilourien, pezh n'eo ket aotreet gant reolennoù. Er maremañ ne chom ket ur skolaer brezhoneler dilabour. Ma anavezit unan skrivit da Ziwan, Divyezh pe Dihun.

Hag an Dazont

Tud e penn kevredigezhioù a gerent a oar rnat e gresko c'hoazh niver ar vugale skoliataet e brezhoneg. Divyezh a gemenn dija dek raktres evit an distro skol 1998. N'eus nemet da c'helaouiñ, da zisplegañ d'an dud petra eo an divyezhegezh evit kaout enskrivadurioù nevez. Hogen kelaouiñ a c'houlenn amzer, emsaverien hag arc'hant. N'eus ket a-walc'h e kevredigezhioù ar gerent evit mont buanoc'h. An disoc'hoù skolel a gadarn studiadennoù graet e broioù all. Mad eo an divyezhegezh abred evit stummañ ar vugale. Diskouezet e vo e Breizh ivez a-benn nebeut amzer.

Kreskadurezh evel atav

Kreskiñ a ra atav niver ar vugale skoliataet er skolioù divyezhBreizh En Distro skol 1997 bez ' ez eus 1.753 skoliad e Diwan. 1.283 er skolioù publik ha 983 er skolioù prevez. An hollad a ra un tammig ouzhpenn pevar mil skoliad eus ar skol vamm betek al lise o teskeñ e brezhoneg da lavarout eo 18 % muioc'h eget ar bloaz tremenet. Ar greskadurezh a oa bet a 15 % e 1996 hag a 14 % e 1995. Ar skolioù prevez hag o doa kinniget ar brezhonneg goude Diwan hag ar skolioù publik a gresk a 30 % hag adtap o dale. Kreñvoc'h c'hoazh a c'hellfe bezañ ar greskadurezh ma vefe gouest an Deskadurezh Stad stummañ skolaerien. Abaoe meur a bloavezh ne c'hell ket digeriñ klasoù nevez er Morbihan.

Kudennoù ar gelennerien a vo kreñvoc'h c'hoazh en amzer da zont e-keit ha ma ne vo ket krouet reolennoù nevez ur genstrivadeg a-ratozh evit kelenn ar yezhoù rannvroel (ar gudenn-se a zo heñvel evit yezhoù all Bro C'hall). Setu ar pezh a c'houlenn groñs kerent Diwan, Divyezh, Dihun, kelennerten Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg ha studierien Dazont.i Mallus eo evit ma tremeno mat an distroloù skol da zont. A-nez starded e vo ar greskadurezh.

Ar brezhoneg a zo aet e-barzh ar skol, hogen ne rank ket bezañ nemer er skol. Ret eo ober war-dro an endro ha kavout brezhoneg er c'humunioù er stalioù, er velestradurioù, er c'hazetennoù, er skinwell... Ur bugel divyezliek a rank bezañ komprenet pa vez komzet brezhoneg gantañ en Ti-Kêr, en tibank... ha klevout abadennoù skingomz... An enklask embannet n'eus ket pell zo gant an Telegramme a ziskouez splann youl ar Vreizhiz da virout bev ar brezhoneg. Bez' ez eus muioc'h-mui a vugale er skolioù divyezhek, muioc'h-mui a dud vras o teskiñ ar brezhoneg er skolioù noz pe dre lizher. Eman ar brezhoneg war an hent mat. Ret eo ober buan.

Répartition des élèves bilingues par systèmes et niveaux pour la Bretagne

	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	Total	Evolution	En %	Nombre de sites
Diwan	752	674	268	56	1753	+ 255	+ 17 %	26
Public	581	512	149	41	1283	+ 133	+ 11,6 %	23
Privé	488	421	65	1	975	+ 204	+ 26 %	26
Total	1821	1607	482	101	4011	+ 592	+ 17,5 %	75

Répartition des élèves bilingues par systèmes et départements pour la Bretagne

	29	56	22	35	44
Diwan	1135	171	274	60	113
Public	377	334	411	161	0
Privé	401	493	81	0	0
Total	1913	998	766	221	113
Evolution	+ 20 %	+ 15 %	+ 10 %	+ 37 %	+ 29 %
Nombre de site	34	24	11	3	3

Skol Vrezhoneg e ti ar Vro Karaez

I. Skol noz d'an dud vras :

30 kentel e-pad ar bloaz, etre 8 e 30 ha 10 eur, 3 strollad gant 3 c'hefluskour. Live 1 (deraouidi), d'ar Yaou ; live 2, d'ar Merc'her ; live 3, d'ar Yaou.

II. Staj d'an deraouidi :

3 dibenn-sizhun brezhoneg d'ar pevarlamm, gant 6 kelenner bep dibenn-sizhun : d'ar Sadorn etre 2 eur ha 6 eur ha d'ar Sul etre 9 e 30 beure ha 5 e 30 abardaez : *d'an 18-19 a viz Here, 8-9 a viz Du ha 22-23 a viz Du,* e Ti ar Vro. Priz an 3 dibenn-sizhun : 350 lur. Tu a vo da zebriñ war blas d'ar Sul.

III. Staj «Komz Brezhoneg» :

Dre strolladou bihan 4-5 den : d'ar sulvezhioù 15 a viz Du, d'ar 14 a viz Kerzu...

IV. Devezhioù «Brezhoneg-Kan-ha-diskan-Dañs» :

Studiet e vo ar yezh, desket kanañ ha dañsal. Tem studi : ar Gavotennoù, d'ar sadornvezhioù 15 a viz Du, 10 a viz Genver...

Ahendall, ma 'z eus tud dedennet da ober enklaskoù ganeomp war anvioù. Amprevaned e vimp plijet o kas dezho un teuliad labour.

Evit gouzout hiroc'h : Spered Ar Yezh, Kerouer, 29270 Sant-Hern, PLG/PLR : 02.98.99.58.55.

Sadorn 25 a viz Here 1997
Devezh Studi Brezhoneg e Brest

☞ Un dedvezhiad kentelioù brezhoneg, roet gant kelennerien Kanevedenn.

☞ Tri live disheñvel : eil bloavezh, trede bloavezh ha pevare bloavezh.

☞ E ti Sked, kevredad kevredigezhioù sevenadurel breizhek bro Vrest, straed Duguay-Trouin, e kriez Kêr Brest.

☞ Koan ha fest-noz evit echuiñ an devezh.

Aozadur an devezh : 9 h-12 h 30, kentelioù ; 14 h-18 h 30, kentelioù ; 19 h, koan ha fest-noz war-lerc'h.

Priz an devezh : 180 lur (kentelioù + koan + fest-noz). Distaolioù evit izili Kanevedenn hag evit an dud dilabour.

Enskrivadurioù : Kanenveden, 18 straed Dugay-Trouin, 29000 Brest, pgz 02.98.80.26.71, plr 02.98.44.36.97.

ON EMBAUCHE : 1.000 MAÎTRES DE BRETON !

Les professeurs des écoles de l'enseignement bilingue public sont formés à l'IUFM de Saint-Brieuc ceux de l'enseignement catholique au CFP de Vannes et Diwan vient de créer cette année sa propre structure de formation à Quimper sous le nom de « Kelenn ».

Pour faire face à la croissance de l'enseignement bilingue, il faudrait qu'au minimum 40 étudiants soient pris dans ces trois centres de formation à la rentrée 1998, dont ils sortiraient un ou deux ans plus tard.

Mais, dans le meilleur des cas, ils seront entre 5 et 10 à sortir des structures existantes l'an prochain (IUFM et CFP). Mathématiquement, avec le même pourcentage de croissance que cette année dans les trois ordres d'enseignement, il y aura environ 700 élèves de plus en Bretagne et en comptant d'éventuels départs à la retraite, en formation ou en congés, il faudra trouver encore et toujours au minimum, 40 autres enseignants pour assurer la rentrée. 80 moins 10, il faudrait 70 personnes titulaires d'au moins une licence pour répondre à la demande et ce dans un an... Toujours mathématiquement, ce chiffre ne fera qu'augmenter chaque année. Sans cela tout le système sera bloqué. Faites vos comptes, il faut former au minimum 1.000 enseignants de breton dans les 10 ans qui viennent. On embauche !

Jusqu'à maintenant les Universités n'ont pas « produit » de quoi fournir le seul IUFM de Saint-Brieuc où les 20 places réservées en première année n'ont jamais été comblées. Le problème est donc important et urgent.

A une époque où l'on parle de créer 350.000 « emplois nouveaux » dont 40.000 immédiatement dans l'Éducation dite nationale, cela ne serait un problème dans aucun pays, mais en France...

Pour y arriver et sans attendre de miracle, il faut que tous les jeunes, titulaires au moins d'une licence et qui veulent apprendre le breton se précipitent dans les Universités de Brest et de Rennes et en particulier à Rennes II pour suivre la « Maîtrise de langue et civilisation régionale, enseignement bilingue breton/français », mise en place l'an dernier.

Une autre formule intensive et accélérée durant une année est aussi en place depuis deux ans en collaboration entre STUMDI, DIHUN-Morbihann, la DDEC-56, avec le soutien financier de la Commission des Communautés Européennes et des collectivités locales. Elle démontre son efficacité puisque sur les 25 premiers étudiants formés, 9 sont en postes et 8 ont été pris en formation dans au CFP de Vannes et à Kelenn.

Cette formation intensive s'adresse, en ce qui concerne l'enseignement, aux titulaires de licences diverses mais aussi à des publics se destinant à des métiers autres. La promotion 97/98 va reprendre dans un mois, il est urgent de prendre contact avec STUMDI, tél. 02.98.24.10.17.

Après cette année intense, les jeunes pourront se diriger vers une des trois structures de formation (IUFM-CFP-KELENN) où prendre des postes de suppléants tout en continuant éventuellement de préparer un concours externe en suivant par exemple la préparation spéciale mise en place à cet effet.



Abonnez-vous à

AL LIAMM
Direction : Ronan Huon

Revue culturelle en langue bretonne

288 numéros parus

Abonnement 5 numéros : 150 F

Trésorier : P. Le Bihan
16 rue des Fours-à-Chaux
35400 Saint-Malo

CCP 16720 W Rennes

LES TRI DI (Diwan - Div Yezh - Dihun)

Une rentrée contrastée

Cet article fait le point uniquement de la rentrée dans l'enseignement bilingue qu'il soit par immersion profonde (Diwan) ou par immersion partielle à parité horaire (Public et Privé catholique) et non celle dans les autres types d'enseignement, qui vont de la simple initiation à 3 heures par semaine en certains cas et de la maternelle au Lycée. Dans ce second domaine l'inquiétude est grande à l'Union des Enseignants de Breton qui enregistre un peu partout « **une offensive jacobine généralisée** » qui s'exprime de différentes manières qui vont de la non information des élèves dans le moins mauvais des cas à l'hostilité déclarée.

Malgré ce climat pour le moins désagréable, malgré l'absence d'une vaste campagne d'information auprès des parents qui devrait être faite par les instances académiques auprès de toutes les familles et dans le cadre d'une véritable politique linguistique, malgré le manque d'enseignants formés qui empêche la création de nouveaux sites en particulier dans le Morbihan, portée essentiellement par l'action des trois DI (Diwan-Div yezh- Dihun) et par l'U G B, la progression de l'enseignement bilingue n'a jamais été aussi grande qu'en cette rentrée 1997.

Mais brillante dans l'enseignement bilingue...

Globalement 4011 enfants ou jeunes sont rentrés dans les filières bilingues en septembre, contre 3412 l'an dernier, 3037 en 95. Soit 592 enfants en plus ou encore un millier de plus en deux ans, soit plus 17,5 % cette année et plus 32 % en deux ans.

En gros, il a fallu 12 ans pour passer de 0 à 1000, 4 ans pour passer de 1000 à 2000, 3 ans pour passer de 2000 à 3000 et 2 ans pour passer de 3000 à 4000.



Ce mouvement ne peut cesser de grandir de plus en plus rapidement puisque la pyramide des âges est bien équilibrée : 1821 bambins en maternelle, 1607 en école primaire, 482 en collèges et 101 en Lycées.

Notons les brillants succès de la première cuvée DIWAN au Bac **(12 sur 12 dont 6 avec mention)** comme à Lannion l'an dernier. Le premier élève de l'enseignement catholique vient de passer le Brevet des Collèges avec 38,5/40 en Histoire-Géo (en breton) à Vannes.

Six sites nouveaux se sont ouverts cette année (4 privés à Lorient, Hennebont, Tréguier, Ploudalmezeau- 2 publics à Quimper et Redon) et un troisième collège DIWAN à Quimper.

Il y a cette année 75 sites bilingues en Bretagne (26 Diwan - 26 privés et 23 publics) dans l'enseignement primaire plus 3 collèges et un Lycée Diwan, les seuls véritablement bilingues, le suivi est assuré dans une quinzaine de collèges publics et privés et dans 4 Lycées (publics : Lannion, Rennes, Lanester et privé à Vannes) Cependant, la situation dans le secondaire ne peut que rarement être qualifiée de « bilingue » car on y enseigne généralement qu'entre 6 et 10 h 30 par semaine en breton (Vannes, étant le cas le plus correct, sans être parfait.)

La progression la plus forte est celle de DIWAN avec 255 élèves et (17 % de progression globale) suivi de l'enseignement catholique avec 204 enfants et (27 %) et l'enseignement public avec 133 jeunes (et 11/6 %).

Il est très intéressant de noter que plus le « bilinguisme » réel est assuré avec sérieux et plus la progression s'affirme. Cela ressort en particulier de l'analyse plus profonde des faits qu'ils seraient trop long de développer ici.

Département par département...

Bien logiquement le Finistère est largement en tête avec 34 sites et 1913 élèves. (Plus 20 % cette année). Il faut tenir compte qu'en collèges et Lycée un certain nombre de jeunes y viennent du Morbihan et de Loire Atlantique. Le Morbihan se classe second avec 24 sites et 998 enfants. (La rigueur scientifique m'empêche de comptabiliser le petit millième.... qui va arriver le lundi qui suit la rédaction de cet article...) (Cela fait plus 15 %). Les Côtes d'Armor ont 11 sites et 766 élèves. (Plus 10 %). Les champions de la progression (en pourcentage) sont en Haute-Bretagne avec plus 37 % et 221 enfants dans les 3 sites d'Ille et Vilaine et plus 29 % et 113 élèves dans les 3 sites de Loire-Atlantique.

Voilà pour les chiffres de la rentrée, trois systèmes confondus. La palme revient incontestablement à DIWAN cette année encore mais bravo à tous pour cette évolution.

Ombres et lumières...

Pour sympathiques qu'ils soient, ces chiffres ne doivent pas cacher la réalité !

75 sites bilingues en primaire, cela veut dire, même en comptant uniquement les communes de Basse-Bretagne, que 95 % n'en ont pas.

Même en prenant en compte les 18 000 enfants, collégiens ou lycéens qui, nous dit-on, feraient du breton (en plus des 4000 bilingues), cela représente 3 % des effectifs scolaires de Bretagne.

Dans ce pays, 95 % des petits et des jeunes bretons n'ont aucun accès possible à la langue bretonne. Voilà le vrai problème à poser lors du 20 e anniversaire de la « Charte Culturelle de Bretagne » à Rennes ce 4 octobre 1997.



En Bretagne, compte tenu des résultats scolaires des enfants bilingues constatés partout dans le monde, nous assistons à un véritable gâchis pédagogique et au sacrifice délibéré d'une culture.

Alors qu'il y a 7 ans que votre serviteur avait fait 38 jours de grève de la faim à Vannes pour attirer l'attention sur le problème de la formation des maîtres (dans l'enseignement public à l'époque) rien de sérieux n'a été fait par l'académie pour régler la question. Dans ce département, le public



ne peut plus ouvrir de sites depuis 3 ans, un poste restant également sans titulaire dans le privé malgré les efforts faits.

Des parents demandent des filières bilingues dans de nombreuses communes : Bourbriac, Belle-Isle en Terre, Louargat, Callac, Scaër, Morlaix, l'Hopital-Camfrout, Morlaix, Queven, Gourin, Hennebont, Baud rien que pour l'enseignement public.

Pour bien agir localement, il faut voir globalement...

Certains ne manqueront pas de nous dire que l'une des raisons, si ce n'est la principale, serait un manque d'appétit des bretons eux-mêmes... ce qui a au moins le grand avantage de les dédouaner de leur propre responsabilité ! Il faudrait alors aussi expliquer pourquoi dans les écoles où une filière bilingue est installée, rapidement ; elle progresse et regroupe 20, 30, 50 et parfois 100 % des enfants.

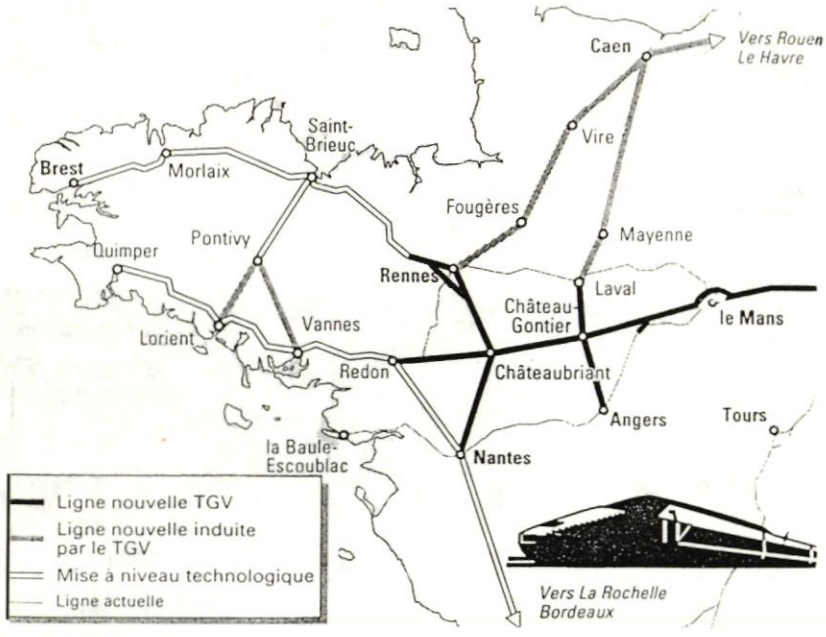
Pourquoi par exemple dans la nouvelle filière d'Hennebont, (école St Gilles) dès sa création, 100 % des enfants de MS, GS et CP y ont été inscrits ! Ce qui démontre, s'il en était besoin, que quand la direction de l'école, l'équipe pédagogique et l'association des parents, correctement informés, le veulent, tout est possible.

S'il y avait en Bretagne une politique linguistique comparable à celles menées au Pays de Galles en Catalogne au Pays Basque Sud ou en Frise, la situation de la langue bretonne y serait comparable à ce qu'elle est pour les langues de ces pays.

Mais, les jacobins de formation, ou de tradition, alliés à l'inertie d'administrations enseignantes dont le gigantisme freine constamment l'innovation, tentent encore de s'opposer à un mouvement mondial qui ne peut que les dépasser plus ou moins rapidement selon l'énergie que nous mettrons pour cela.

Yannig BARON

TGV Ouest : Via Châteaubriant



La Bretagne ne comporte pas de ligne à grande vitesse.Les trains n'y roulent donc pas rapidement. La ligne à grande vitesse existante s'arrête à 30 kilomètres à l'Est du Mans, à Conneré. Quand on prend un TGV, il roule vite jusqu'à Conneré. Ensuite, c'est un train ordinaire simplement plus cher du fait des réservations payantes obligatoires, et qui s'arrête moins. Il est question de ne pas en rester là, de relier Nantes et Rennes à Conneré en prolongeant la seule ligne à grande vitesse de l'Ouest. En dehors des marges orientales, les lignes à grande vitesse, comme par ailleurs les autoroutes, resteraient totalement étrangères à la Bretagne. Le débat actuel concerne le tracé de la LGV entre Le Mans et la Bretagne.

La SNCF propose un nouveau projet de ligne à grande vitesse entre Le Mans et la Bretagne orientale, en l'occurrence deux lignes, l'une du Mans à Rennes, l'autre du Mans à Angers, desservant Nantes. Coût estimé : 26,5 milliards de francs. Peu de choses sont encore arrêtées, ni le contournement du Mans, ni le reste du tracé, dont les incidences sont pourtant considérables. Le Conseil régional de Bretagne devait donner son avis le 22 septembre, sans examen de proposition contradictoire. La SNCF voudrait que les décisions soient prises à marche forçée, alors que la réalisation, elle devrait s'achever dans un délai de 8 à 10 ans. Elle pourrait solliciter les finances régionales pour cet investissement lourd, bien que la rentabilité en soit établie à terme.

Des arguments solides

Une proposition alternative avait été faite lors des premiers débats, celle d'une LGV Le Mans-Châteaubriant, avec un prolongement vers Rennes et un autre vers Nantes. Les conseillers régionaux n'ont reçu aucune information officielle sur cette proposition. Au cours de l'été, une association, le collectif « transports et développement humain » a développé dans la presse les avantages de alternative Châteaubriant, suscitant la colère de la direction parisienne de la SNCF, qui s'en est plaint auprès de la presse régionale. Le 12 septembre, l'association a invité les élus et le public à participer à un débat public à Lorient sur le projet Châteaubriant. Ingénieurs de haut niveau, de la SNCF ou non, logisticiens, très documentés, les responsables du collectif ont accumulé les informations présentées dans un rapport d'une quarantaine de pages et comparé sérieusement les deux projets. Parmi les participants à la réunion, Yannick Guillemot, président du port autonome de Saint Nazaire, quatrième port de commerce français, Martine Buron, maire socialiste de Châteaubriant, ancien député, Patrick Maréchal, conseiller général de Loire Atlantique, premier adjoint au maire de Nantes en charge du développement économique. Présents également, Marc Gicquel, conseiller régional des Pays de Loire, élu en Anjou (Anjou-Autogestion-Ecologie) et favorable à la réunification administrative de la Bretagne.

La position du district nantais n'est pas incompatible avec l'option Châteaubriant. Elle postule que la réalisation du barreau sud de l'Essonne est prioritaire, pour que les trains ne roulent plus 70 kilomètres heure pendant 20 minutes à la jonction de la LGV Ouest et de la LGV Sud. Il estime que le contournement du Mans est nécessaire et que la ligne vers Rennes et Nantes doit être commune le plus longtemps possible.

Contre un nouveau projet centralisateur

Pour les intervenants, le projet officiel avec deux lignes est un projet centralisateur, finalement soutenu, au nom de la fatalité, par les élus de l'Ouest. Arthuis et Méhaignerie, respectivement présidents des Conseils Généraux de Mayenne et d'Ille-et-Vilaine, s'étaient d'abord déclarés intéressés par le projet «Châteaubriant» avant de se rallier au projet le plus coûteux.

Ce projet oublie Nantes-Rennes en tant que «barreau» d'un futur TGV des estuaires Caen-Bordeaux. Il oublie aussi Angers-Nantes et Brest-Quimper en même temps que la mise à niveau technologique de Brest-Rennes et Quimper-Rennes, pour permettre au train d'y rouler à 220 km/h au lieu de 130 aujourd'hui.

Du point de vue breton et de l'Ouest, les priorités en matière de développement ferroviaire sont les suivantes: I)la mise à niveau technologique de Brest-Rennes et Quimper-Rennes, 2) une ligne nouvelle entre Brest et Quimper 3) une ligne nouvelle entre Rennes et Nantes. Il faut que ces trois priorités soient inscrites aux futurs contrats de plans Etat-Régions.

Le transport ferroviaire est particulièrement déficient à l'Ouest : s'il assure le transport de 10 % des personnes en France, il n'en transporte que 5 % dans l'Ouest et 3 % en Bretagne (contre 26,4 % au Japon !).

L'alternative de Châteaubriant a été évoquée il y a 25 ans par un bureau d'études parisien, mais il avait été écarté sur pression du ministère de l'Intérieur, dont le choix était de séparer au maximum Rennes et Nantes, de détacher la Loire-Atlantique de la Bretagne. Pourtant, ce projet tient la route: il est beaucoup moins coûteux, sept milliards de moins au moins que le projet officiel. Il permet de gagner du temps par la plupart des dessertes qui concernent les villes bretonnes, comme le montre le tableau ci-contre :

Gains et pertes de temps des deux options

	Temps actuel	*Temps option officielle (1)*	*Temps option Châteaubriant (2)*	*Gain ou perte entre options 2 et 1*
Paris-Vannes	2 h 59	2 h 10	1 h 35	gain 0 h 35
Paris-Nantes	1 h 59	1 h 49	1 h 25	gain 0 h 24
Angers-Rennes	2 h 15	2 h 15	1 h 10	gain 1 h 05
Nantes-Rennes	1 h 30	1 h 30	0 h 30	gain 1 h
Brest-Nantes	4 h	4 h	2 h	gain 2 h
Le Mans-Nantes	1 h 14	1 h 10	0 h 40	gain 0 h 30
Paris-Rennes	2 h 03	1 h 23	1 h 25	perte 2 mn
Paris-Laval	1 h 30	1 h 11	1 h 22	perte 11 mn.

Tout ceci tient compte de l'exploitation à 360 km/heure du tronçon Conneré-Châteaubriant et des branches Rennes-Nantes-Redon. De la mise à niveau de Montfort-Brest, redon-Quimper, Nantes-redon, Savenay-Saint-Nazaire. De la mise à niveau de Rennes-Dol (200 km/heure), de Dol-Saint-Malo (160 km/heure), de Rennes-Redon, de Rennes-Laval, de la circulation à 220 km/heure sur Le Mans-Angers-Nantes, des électrifications Rennes-Saint-Malo et Plouaret-Lannion, du raccordement Montoir-de Bretagne Pontchâteau.

L'option Châteaubriant favorise les liaisons intra-régionales et entre régions. En Bretagne, Rennes-Nantes, Brest-Nantes sont très améliorées. Nantes est mieux reliée dans toutes les directions. Seules les liaisons avec Paris, améliorées par rapport à la situation actuelle, progressent un peu moins que dans l'option de double LGV (Rennes, Angers).

L'option officielle privilégie les liaisons Paris-Rennes et Paris-Angers. Par contre, il ne résoud rien pour Nantes qui est inquiet pour le tronçon Angers-Nantes (à la limite de la saturation et qui devrait être consacré au fret pour les liaisons vers l'Europe centrale).

Par contre, l'option «Châteaubriant» répond au vœu nantais de voir se construire le TGV des estuaires, qui implique la réalisation d'une voie nouvelle entre Rennes et Nantes.

Les propositions alternatives sont intégrées dans le programme que l'UDB vient de soumettre à la discussion avant les prochaines élections régionales de mars 1998, intitulé Réussir ensemble la Bretagne : voici d'ailleurs la septième des quarante propositions avançées :

«Le nouveau conseil régional de Bretagne fera en sorte que les futurs schémas national et régional des transports, prévus par la loi du 4 février 1995 sur 1'aménagement et le développement du territoire, intègrent les mesures suivantes :

– mise à niveau technologique et électrification de l 'ensemble du réseau ferroviaire breton, en priorité Lannion-Plouaret et Brest-Quimper.

– Ligne TGV unique Le Mans-Châteaubriant avec prolongement vers Rennes (vers Saint-Brieuc et Brest) Redon (vers Vannes, Lorient et Quimper) et Nantes.

– construction d'un aéroport international au nord de la Loire-Atlantique relié par le rail à la gare TGV de Châteautriant. Cet aéroport intéressera toutes les régions de l 'Ouest français (Bretagne, Basse-Normandie, Anjou, touraine et Poitou) et permettra de désengorger le ciel parisien.

– Création d'une conférence des ports de commerce bretons, intégrant notamment le port autonome de Nantes-Saint-Nazaire (4e port de commerce français) et dont le premier objectif sera de faire transiter par les ports bretons tout ce qui est actuellement importé ou exporté de Bretagne par des ports extérieurs (Le Havre et les ports de la mer du Nord).

– Réalisation de plateformes multimodales à Brest et à Nantes-Saint-Nazaire en valorisant le fret ferroviaire pour le transport terrestre longue distance».

Il faut se féliciter que des citoyens, regroupés en collectif et bientôt en association, se soient regroupés et aient fait connaître leurs critiques et leurs propositions. Il faut souhaiter que les élus, jusque-là bien mal informés par la SNCF et l'administration, fassent à leur tour jouer leur capacité de critique constructive, jusque là un peu endormie. La SNCF, comme naguère EDF, n'aime pas ce qui ne vient pas de sa hiérarchie. Rappelons que la moitié de ses recettes viennent des collectivités et que celles-ci ont évidemment leur mot à dire, d'autant plus qu'on s'apprette à leur demander un financement supplémentaire. A elles et à eux de ne pas engager les finances bretonnes alors que la SNCF et l'Etat n'assurent pas leur mission en Bretagne. A elles et à eux de ne pas faire un choix qui nuira au développement de la Bretagne. Il faut examiner les analyses de l'INSEE sur l'évolution en emploi et en démographie de la région rennaise. Le TGV sert de plus à aller travailler à Paris et non pas à créer des emplois ici. L'axe Le Mans-Châteaubriant permet de relancer les relations intra bretonnes et entre les régions de l'Ouest, avec des perspectives de développement vers le Nord et le Sud. Il rapproche Nantes de Rennes et des autres villes bretonnes.

L'offre serait améliorée pour Morlaix-Roscoff, Saint-Brieuc-Saint Malo, Saint-BrieucPontivy, Rennes-Granville, Nantes-Pornic, Auray-Quiberon, Nantes-Les Sables et NantesSaint Gilles-Croix-de-Vie.

L'option «Châteaubriant» est un bon compromis entre les déplacements rapides à longue distance et les besoins quotidiens de déplacements plus courts.

Certes, le TGV a des effets négatifs et accentue la concentration des flux. et les déséquilibres régionaux. C'est pourquoi nous préférons le train pendulaire qui étend les gains de vitesse à l'ensemble du réseau, tout en absorbant moins de crédits. Néanmoins, le projet alternatif «Châteaubriant» profiterait à toute la Bretagne et permettrait de réduire les déséquilibres. Il permettrait de développer le rail au profit de la Bretagne entière et de ses besoins en communications inter-régionales.

Jean-Jacques Monnier

(Collectif transport et développement humain, M. Joindot, la Commanderie, Brélévenez, 22300 Lannion ; Y. Roccon, 21 bis rue Magloire d'Orange, 22000 Saint-Brieuc).

Abandon du projet de centrale nucléaire au Carnet :

Satisfaction de l'UDB mais le problème de la dépendance énergétique de la Bretagne reste posé

L'Union démocratique bretonne (UDB) se réjouit de l'annonce par Lionel Jospin de l'abandon du projet de centrale nucléaire au Carnet (Basse-Loire). Après Erdeven, Plogoff, Saint-Jean-du-Doigt et Le Pellerin, la très forte mobilisation des anti-nucléaires bretons a permis une fois encore d'éviter le pire à la Bretagne.

Pour autant, le problème de la dépendance énergétique de la Bretagne reste entièrement posé. Après avoir évité l'implantation d'une centrale nucléaire sur leur sol, les Bretons ne peuvent moralement pas se satisfaire de dépendre dans leur vie quotidienne d'une énergie nucléaire produite ailleurs.

La meilleure façon de témoigner notre solidarité aux militants anti-nucléaires des autres régions serait de prouver qu'à l'image d'un pays comme le Danemark, la Bretagne peut se passer du nucléaire civil.

Dans un premier temps, l'UDB demande la modernisation de la centrale électrique de Cordemais (Loire-Atlantique) qui bénéficie de la proximité des terminaux pétroliers, charbonniers et méthaniers de Montoir-de-Bretagne, en adaptant à cet équipement la technique écologique de la cogénération.

Communiqué UDB (17/9/97)

Doublement des pistes de l'aéroport de Roissy : un cadeau aux tenants du centralisme, un mauvais coup contre les régions

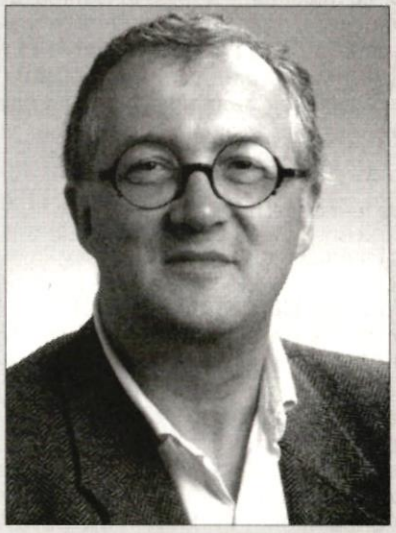
L'UDB condamne la décision du gouvernement de doubler les pistes de Roissy qui s'accompagne de la poursuite des études sur le projet d'un troisième aéroport parisien à Beauvilliers.

Avec 75 % du trafic passagers et 85 % du trafic fret en France, les Aéroports de Paris (ADP) avaient déjà atteint un niveau de concentration sans équivalent en Europe. L'UDB dénonce la capitulation du gouvernement devant le lobby très puissant des ADP.

L'UDB demande au gouvernement de se prononcer rapidement sur le projet d'aéroport intercontinental de Notre-Dame-des-Landes (nord de la Loire-Atlantique) qui constitue pour toutes les régions de l'Ouest (Bretagne, Basse-Normandie, Anjou, Touraine, Poitou) la seule alternative au tout-Paris pour obtenir des liaisons internationales directes et régulières. Faute de quoi l'UDB considérera que le nouveau gouvernement a pris définitivement le parti de Paris contre les régions.

Communiqué UDB (23/9/97)

Pierre Morvan...



Sénatoriable !

Notre ami Pierre Morvan, premier adjoint à Paimpol, et néanmoins militant inoxydable n'a pas hésité à mouiller sa chemise une fois de plus, pour une élection symbolique.

Il s'est présenté bravement aux sénatoriales des Côtes d'Armor, avec comme suppléant Jean-Yves Drillet, conseiller districal de Saint-Brieuc. Le score UDB a été de 47 voix – ce qui dépasse nettement le nombre de délégués UDB à cette élection ! Le Front National n'a obtenu que 13 voix.

L'occasion a été bonne pour dénoncer les (nombreux) aspects archaïques du Sénat du Pays de la Révolution de 89, et pour présenter un projet complètement rénové d'un Sénat représentatif des Régions !

«Sénatoriable», Pierre Morvan ? Oui, par la qualité de son projet et par sa détermination, il mérite tous les sièges !...

Interpellation et mise en examen de Jean-Michel Gwilhanton :

Madame le juge Le Vert doit cesser ses provocations

Jean-Michel Guilhanton, ancien élu de Rospez (Trégor) et musicien traditionnel bien connu dans la région, a été interpellé à son domicile le jeudi 18 septembre à 6 heures du matin. Intervenant quelques jours après l'interpellation et le placement en garde à vue, » par erreur » (!), du maire de Rospez et de son épouse, cette nouvelle action de commando dirigée par Mme le juge Le Vert s'inscrit toujours dans la stratégie de criminalisation des centaines de Bretons qui, sans avoir jamais soutenu les actions terroristes de l'Éta, n'admettent pas pour autant le recours à la torture dans les commissariats espagnols.

Cette action est d'autant plus malvenue qu'elle intervient quelques semaines après la mort de Jean-Louis Maitia, militant pacifique du Pays Basque nord, décédé d'un infarctus après 9 mois de détention préventive qui lui avaient été infligés par le juge Le Vert. Quelques jours aussi après l'incarcération en Espagne, dans le cadre de l'enquête sur les crimes du Gal, du général de la Guardia Civil Galindo sous les chefs d'inculpation d'enlèvement, séquestration, tortures et assassinats. Or Madame Le Vert n'est pas sans connaître le dénommé Galino puisqu'elle s'est vue décorer en sa présence pour » services rendus à l'Espagne ».

Jean-Michel Guilhanton a été mis en examen pour » association de malfaiteurs » et libéré le lundi 22 septembre. L'Udb demande au gouvernement et plus particulièrement au nouveau ministre de la Justice de faire en sorte que cessent les provocations de Mme le juge Le Vert qui semble oublier que ses amis politiques ne sont plus au pouvoir.

Pour la clarté en Bretagne !

En décembre 1996, les éditions Albin Michel publiaient un ouvrage à sensation d'un nommé Olivier Vermont (de son vrai nom Schmouker), intitulé *« La force cachée de Greenpeace - infiltration au sein de l'internationale écologiste »*. Dans un chapitre intitulé *« l'art de la manipulation »*, Olivier Schmouker consacrait 4 pages à la Bretagne et plus particulièrement à l'UDB, la décrivant comme une organisation terroriste liée à l'IRA, à l'ETA et à l'ex-FLB.

Page 70 on pouvait lire notamment : ***« L'UDB a signé, le 3 février 1974, une déclaration de lutte contre le colonialisme en Europe, avec notamment l'IRA et une émanation de l'ETA, deux organisations terroristes, irlandaise et basque, qui continuent de faire couler le sang. Or, cette déclaration n'a rien d'innocent car elle est survenue quatre jours seulement après la dissolution officielle du FLB (Front de libération de la Bretagne) sur décision du Conseil des ministres, le 30 janvier 1974, et le FLB était, depuis sa création en 1966, une organisation clandestine et terroriste dont les experts estiment qu'elle était la branche armée de l'UDB. Estimation plus ou moins avouée par cette fameuse déclaration de lutte commune avec d'autres organisations terroristes...».***

Mise au courant début janvier de l'existence de cet ouvrage, bien en évidence dans de nombreuses librairies, l'UDB décidait de porter plainte en diffamation contre l'auteur et son éditeur (cf. « Le Peuple Breton » de février). C'était une première depuis la fondation de ce parti en 1964. Le procès s'est déroulé le 16 juin devant le tribunal correctionnel de Rennes. Celui-ci a rendu son verdict le 8 septembre et condamné l'auteur et son éditeur pour diffamation publique.

Dans les attendus du tribunal, on peut lire :

« Attendu que le texte incriminé comporte bien l'imputation d'un fait déterminé de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération de l'UDB dans la mesure où ce parti politique est décrit comme entretenant des liens étroits avec des organisations terroristes alors que l'ensemble des pièces produites (notamment des articles du « Peuple Breton », organe de presse de l'UDB) et des témoignages recueillis à l'audience attestent qu'il a toujours expressément rejeté le terrorisme comme moyen de défense de ses idéaux ».

« Attendu qu'en tout état de cause, il résulte suffisamment des débats et du dossier la preuve de l'intention de nuire ; qu'en effet eu égard à la portée de l'imputation, il incombait à son auteur de vérifier de façon scrupuleuse le bien-fondé de celle-ci ; que tel n'est manifestement pas le cas, M. Vermont ayant d'une part commis un contre sens sur l'interprétation de la « charte de Brest » qu'une étude sérieuse aurait évitée, et d'autre part, et surtout, affirmé que les experts estimaient que le FLB, organisation terroriste, était la branche armée de l'UDB, sans citer aucun des prétendus experts alors que la seule lecture du « Peuple Breton », organe de presse du parti UDB, suffisait à démontrer le contraire ; que cette absence totale de vérification de l'information à sa source démontre suffisamment la mauvaise foi de l'auteur ».

En conséquence l'éditeur, considéré de par la loi comme l'auteur principal du délit, et l'auteur, réputé complice, ont été condamnés à la peine de 8.000 F et 5.000 F d'amende. A titre de dommages et intérêts, ils devront verser à l'UDB la somme de 40.000 F, à quoi s'ajoute la somme de 8.000 F pour participation aux frais d'avocat. Enfin, à titre de réparation civile, les condamnés devront faire paraître le jugement à leurs frais en page nationale de Ouest-France, du Télégramme et de Presse-Océan. Pour autant, l'UDB ne s'enrichira pas puisque la plainte déposée contre le directeur du « Peuple Breton » par Fernand Le Rachinel, imprimeur du Front national, et l'appel du jugement de Saint-Brieuc qui avait relaxé le directeur de notre journal lui ont déjà coûté une somme conséquence sans garantie de retour.

Les Brèves de Mac

➤ Dépité de n'avoir pu améliorer son palmarès en se faisant photographier aux côtés de Sœur Theresa, Cavaillé s'est consolé en allant à Trimadeuc conseiller ses frères moines sur la fabrication des pâtes de fruits, coursé par une horde de paparazzi de Ouest-France en scooter.

➤ Après le rap et les tags, Jack Lang, le roi de la culture populaire, a vanté les mérites de la Techno. Il envisagerait même d'organiser des rave-parties sur des propriétés.

➤ Mobutu n'a pas eu le temps de rejoindre le club des ex-dictateurs soutenus par la France en retraite sur la Côte-d'Azur. On n'a même pas vu beaucoup de Français à son enterrement au Maroc, pas même Bernadette Chirac.

➤ TF1, spécialiste de la daube sensationnelle 7 jours sur 7, a tapé sur la presse à sensation de son habituel ton moralisateur, de même que les 3 millions de lecteurs qui ont acheté Voici, VSD et autres fleurons de la presse culturelle, au lendemain de la mort de Diana.

➤ Castro a été classé par le magazine Forbes parmi les 20 plus grandes fortunes du monde.

➤ Elton John n'a pas perdu le nord. A peine remis de ses émotions et sorti de Westminster où il a entonné son hommage particulier et sincère à Diana, une chansonnette insipide, reprise à peine transformée d'une chanson écrite à l'origine pour Marilyn Monroe, il s'est précipité en studio pour l'enregistrer sur un mini cd dont le second titre n'est rien moins qu'un extrait de son nouvel album à sortir dans quelques semaines.

➤ Le soir du référendum en Ecosse, on a parlé aux infos de France Inter de l'achat de ses billets de foot l'année prochaine à Paris. Les auditeurs n'ayant sans doute pas compris les subtilités de cette question, les spécialistes de l'info beauf ont remis ça le lendemain matin des résultats.

➤ Révélation : en plus d'être con et débile, Intervilles était truqué.

➤ Un historien japonais, Saburo Ienaga, a obtenu la condamnation de l'Etat japonais devant la Cour suprême pour censure de l'histoire dans les mensuels scolaires. A qui le tour ?

➤ Le gasoil pollue ? Connerie, ont dit les patrons routiers. Pas plus que le nucléaire n'est dangereux, que les nitrates ne sont nocifs, ou que le tabac ne donne le cancer ! Vous n'avez rien compris à la vie ! Patrons, lobbies, multinationales, financiers, se tuent à vous le dire !

➤ Nouveau recul de Jospin : finies, les 35 heures par semaine ! Il est très important de garder le CNPF dans sa poche.

MAC

P.O.B.L.
démocratie bretonne
Fédération
Léon - Trégor - Penthièvre
Thierry JIGOUREL

Plouber le 04 07 1997

à Monsieur Joël Guégan
Directeur de la publication
LE PEUPLE BRETON
BP 203
56102 LORIENT cedex

Objet : droit de réponse

parti pour l'organisation d'une bretagne libre

Monsieur,

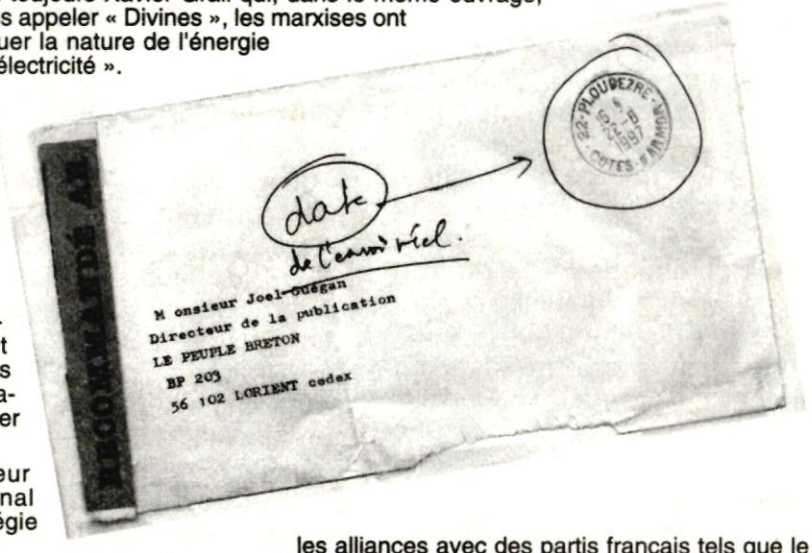
Ayant été à nouveau mis en cause dans vos colonnes par votre collaborateur Christian Guyonvarc'h, je vous serais reconnaissant, conformément à la législation, de bien vouloir publier la rectification suivante.

« Je regrette que LE PEUPLE BRETON, dans son édition de Juillet-Août ait cru bon de dénaturer ma réponse à l'article de M. Guyonvarc'h en censurant, sans en avertir le lecteur par les guillemets et les points de suspension réglementaires, une phrase qui était essentielle à sa compréhension.

Il s'agissait de : « Mais l'extrait tiré de son contexte par M. Guyonvarc'h en fait (de mon article) une caricature. Je me limitais à commenter le paragraphe suivant de « l'inconnu me dévore (X. Grall) :

« Mes filles, vous ne pénétrerez pas dans ces sanctuaires navrants ou l'ouvriérisme préside au rite pour le malheur de l'Eglise et des prolétaires eux-mêmes (...) les nouveaux chrétiens, les militants de la sainte défiguration, quand donc les chasserons nous de nos cryptes ? ».

Ce n'est pas moi non plus, mais toujours Xavier Grall qui, dans le même ouvrage, écrit : « Car enfin, je n'ai pas tort de vous appeler « Divines », les marxises ont moins de chance, pour tenter d'expliquer la nature de l'énergie qui émeut ce monde, ils parlent eux, d'électricité ».



Quant à la récupération des morts de l'Emsav, de Xavier Grall à Glenmor, il y aurait beaucoup à dire... Car ce n'est pas moi non plus qui écrivais, au début des années 70 dans la préface de KELTIA BLUES :

« (...) nous ne donnions pas dans cette crapulerie lâche et universitaire qui conduisait les leaders d'un pseudo parti breton à renier un frère entaulé, hardi ces gentils cocus allaient prendre leurs consignes chez les cocos qui ont laissé périr les révoltes de Budapest et de Prague ». C'est toujours Xavier Grall !

Je conçois bien que Monsieur Guyonvarc'h, écrivant dans le journal d'une formation régionaliste qui privilégie les alliances avec des partis français tels que le PS ou le PCF n'ait que fort peu de sympathies pour l'Emsav, mais je regrette qu'il utilise des analyses aussi réductrices et des procédés aussi malhonnêtes pour tenter de disqualifier ceux qui ne partagent pas son idéologie ».

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir, cette fois publier, conformément à la législation, l'intégralité de ma réponse. Dans le cas contraire, je serais en droit de vous poursuivre devant les tribunaux compétents.

Je pense, comme je vous l'ai déjà exprimé qu'il serait utile que cette polémique stérile prenne fin. Mais si Monsieur Guyonvarc'h entend la poursuivre, j'utiliserai de manière systématique le droit de réponse qui m'est accordé par la loi.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments bretons.

Thierry Jigourel

P.O.B.L. B.P. 4518 - 22045 St-Brieuc Cedex 2 – Fax (matin) / Tél./Rép. (soir) : 02.99.32.06.12
E-mail : pobl@worldnet.fr – Web : http://www.worldnet.fr/~pobl

Un procureur très mal choisi

Bas le masque ! La lettre de Monsieur Jigourel a deux grands mérites : 1) elle se présente comme une prise de position officielle du POBL, donnant par là-même à son auteur une responsabilité qu'on ne lui connaissait pas encore - 2) elle se situe sur un terrain très politique. M. Jigourel ne nous en voudra donc pas de lui répondre sur ce terrain.

Je constate que M. Jigourel, pour justifier ses écrits, ressent le besoin d'en appeler aux morts. Xavier Grall fut un grand écrivain mais l'homme, trahi parfois par un tempérament de feu, pouvait être très injuste avec ses contemporains. Ainsi de Per-Jakez Hélias dont il a moqué avec hargne *«Le Cheval d'orgueil»* dans son *«Cheval couché»*. Grall, le Breton déraciné à la recherche d'un ancrage, n'a jamais compris le bretonnant de naissance qu'était Hélias, nostalgique d'un Pays bigouden qui ne sera plus mais reconnaissant aussi au mouvement social et aux partis de gauche d'avoir sorti le peuple de la condition misérable dans laquelle une certaine Eglise (précisément celle qu'encense M. Jigourel) aurait bien voulu le laisser pour lui éviter les «tentations» de la Ville, Grall, le journaliste du *Monde* qui avait fui le superficiel des salons parisiens dans une quête d'authenticité, a rêvé et idéalisé la Bretagne, quand Hélias l'a vécue physiquement, Bretonnant de naissance, Hélias n'a pas ressenti la perte de la langue aussi cruellement que les générations qui le suivaient, ce qui peut expliquer pourquoi lui qui fut l'animateur de Radio-Quimerc'h au lendemain de la guerre n'a pas mis toute la détermination que beaucoup attendaient de lui à promouvoir le breton dans la vie publique. Cette dichotomie qui résume assez bien la Bretagne de ces cinquante dernières années, M. Jigourel ne l'a pas comprise, mais pouvait-il la comprendre ? N'est-ce pas trop demander ?

M. Jigourel veut instruire le procès de l'UDB et lui reproche d'avoir eu des relations avec le PCF, au même titre que les autres partis de gauche, dans les années qui ont suivi la répression du Printemps de Prague par les armées du Pacte de Varsovie. M. Jigourel veut instruire, eh bien qu'il instruise ! L'auteur de ces lignes, qui avait trois ans en août 1968, rappellera que les personnes qui dirigeaient l'UDB au début des années 70 l'ont toutes quittée il y a plus de dix ans. Il est évidemment plus facile d'instruire le procès d'un parti qui a une histoire, et qui l'assume, quand on appartient soi-même à une organisation qui n'en a pas, même si cette organisation puise son inspiration chez une personnalité dont le lointain passé n'est pas, quoi qu'on en pense, un modèle d'engagement démocratique.

Mais puisque M. Jigourel nous reproche notre passé, parlons de son présent. Le 16 février 1997, M. Jigourel prit la parole à Milan depuis la tribune du congrès de la Ligue du Nord de M. Umberto Bossi. Représentant officiellement le POBL et, prétendit-il, la Bretagne (!), il côtoya un certain Jorg Haïder, *fûhrer* de l'extrême droite autrichienne qui s'est fait connaître du reste de l'Europe en s'épanchant sur les bienfaits des lois sociales du IIIe Reich... Dans un discours enfiévré, M. Jigourel exalta l'Europe ***«de chair et de sang»*** (sic) des Celtes (sans doute pour plaire à M. Bossi qui, depuis quelques temps, se targue de descendre du Roi Arthur... par la cuisse de Jupiter ?). Le discours de M. Jigourel fut si choquant que des observateurs présents à Milan ressentirent le besoin de nous faire part de leur témoignage.

Quoique nos relations avec les héritiers du MOB (1) aient été souvent difficiles, voire tendues, nous savons que le POBL, compte dans ses rangs de vrais démocrates. Alors, chers compatriotes, ressaisissez-vous ! Ouvrez les yeux et retrouvez vos vraies valeurs avant qu'il ne soit trop tard.

C. GUYONVARC'H

(1) Le Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne étant dans les années 50 une organisation politique bretonne qui ne se voulait «ni de droite ni de gauche». Plusieurs fondateurs de l'UDB en 1964 étaient issus de la jeunesse du MOB qu'ils avaient quitté à cause de sa position «neutre» au moment de la guerre d'Algérie.

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

2e université d'été de Régions & Peuples Solidaires

(suite de la page 7)

La Catalogne a beaucoup œuvré à ces bouleversements. Pays libre au Moyen-Age, l'Espagne l'a conquise par la force au hasard d'une alliance avec la France. Elle a bénéficié d'un premier régime d'autonomie dans les années 30 avant l'avènement du franquisme Aujourd'hui, elle représente un contrepoids solide face aux ambitions de la capitale espagnole. La Catalogne, c'est sur 6 % de la superficie de l'Espagne, 15 % de la population, 20 % du PIB, 25 % de la production industrielle, 30 % du commerce extérieur espagnol. De surcroît la Catalogne apporte 50 % de l'argent redistribué dans les communautés autonomes les moins développées au titre de la solidarité. Hier région d'un Etat arriéré, tenue à l'écart du progrès par la dictature, la Catalogne a atteint en l'espace d'une génération un niveau de développement économique qui la situe dans une bonne moyenne européenne, au-dessus de la Bretagne. En 1992 elle accueillait les Jeux Olympiques pour une édition qui de l'avis des spécialistes fut la plus réussie depuis longtemps. L'autonomie politique n'est pas étrangère à cette métamorphose spectaculaire.

Le statut d'autonomie de la Catalogne, adopté le 18 décembre 1979, et ses compléments ultérieurs lui assurent un certain nombre de compétences exclusives : organisation de ses propres institutions d'autogouvernement (1), droit civil catalan, éducation et formation professionnelle, culture, patrimoine historique, artistique et monumental, aménagement du territoire et du littoral, transports intérieurs, urbanisme et logement, protection de l'environnement, agriculture et pêche, artisanat, santé, hygiène et assistance sociale. La Catalogne possède deux chaînes de télévision entièrement en catalan où les rédactions couvrent sans complexe l'actualité internationale ! Et tout ça à 1.000 km de chez nous...

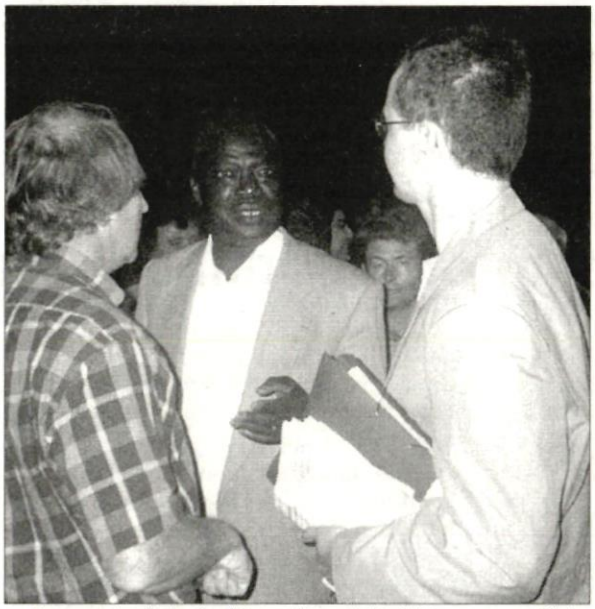
Il apparaît que les autonomies sont devenues, sauf événement gravissime, un fait irréversible que le pouvoir espagnol à Madrid, qu'il soit de droite ou de gauche, ne saurait remettre en cause. Ces autonomies sont encore appelées à évoluer, du moins dans les régions à forte identité (Catalogne, Pays Basque et Galice), vers plus de prérogatives, notamment pour accéder directement aux institutions européennes.

Kofi Yamgnane et Yvon Abiven s'engagent sur le dossier des langues

Un autre temps fort de cette université d'été aura été le débat public organisé au cinéma de Prada sur le thème des langues minorisées et de la charte européenne, en présence de Jean Codognès, nouveau député PS des Pyrénées-Orientales, et de Kofi Yamgnane et Yvon Abiven, nouveaux députés PS et divers gauche du Finistère.

Tous trois ont confirmé leurs propos de campagne et leurs engagements à œuvré pour la signature et la ratification de la Charte européenne, pour une modification de l'article 2 de la Constitution et pour un statut des langues. Voici quelques extraits de leurs interventions :

Jean CODOGNES : « Un certain nombre de candidats... se sont engagés à ce que la Constitution soit modifiée pour que la Charte soit compatible avec les lois de la République. C'est dans ce sens que nous allons œuvrer, Louis Le Pensec en est d'accord, Jacques Lang en est d'accord, Laurent Fabius n'est pas loin de cet avis. Lionel Jospin pendant la campagne avait expliqué qu'il



De gauche à droite, Pierre Fourel, Kofi Yamgnane, Christian Guyonvarc'h..

estimait que l'ensemble des langues régionales était une richesse de la République... Après le temps des promesses, il faut le temps des réalisations et on va s'atteler à ce dossier de façon à ce qu'il puisse rapidement aboutir ».

Kofi YAMGNANE : « Dès mon élection à l'assemblée nationale, j'ai pris l'initiative de la constitution d'un groupe d'études pluraliste qui rassemble toutes les sensibilités politiques afin d'examiner les voies et moyens de rendre plus vivace le rayonnement des cultures et des langues de nos régions. Je soumettrai à mon groupe une proposition de modification constitutionnelle, tendant à reconnaître la pluralité des langues françaises ».

Yvon ABIVEN : « A l'heure de l'ouverture européenne, il est impossible de se refermer sur une idée de la France jacobine et monolithique datant du siècle dernier... Lever le blocage institué par l'article 2 de la Constitution suppose une révision de la Constitution. Les 6 députés socialistes du Finistère sur les 8 sont bien décidés à aller au charbon sur ce dossier ».

Pour préparer les régionales, un débat sur les autonomies en Europe

L'Université d'été a laissé place le dernier jour au 3è congrès de la fédération. Régions & Peuples Solidaires a enregistré l'adhésion de deux nouvelles organisations : le Partit per Catalunya (Parti pour la Catalogne), qui s'ajoute à Esquerra republicana de Catalunya, et le Rassemblement du peuple franc-comtois, jeune formation née dans la dynamique de la liste présentée aux européennes de 1994. Par ailleurs, le Parti nationaliste basque, d'orientation démocrate-chrétienne, principal parti du sud du Pays Basque qui a décidé de développer sa présence au nord, a suivi nos travaux à l'invitation d'Eusko Alkartasuna (Solidarité basque), parti social-démocrate. Les deux partis s'étaient répartis les circonscriptions basques aux dernières législatives. Considérant que Régions & Peuples Solidaires s'inscrit dans une démarche pragmatique qui vise à regrouper toutes les forces autonomistes démocratiques en lutte pour une alternative au centralisme français, l'UDB a considéré qu'indépendamment des divergences idéologiques, elle ne devait pas faire obstacle à l'association du PNV à cette dynamique naissante.

Après un bilan des législatives qui, en dépit de résultats mitigés d'une région à l'autre, s'est avéré plutôt positif en termes de communication globale et de contacts, toutes les organisations membres ont confirmé leur intention de participer aux prochaines élections régionales. La variété des situations politiques et des rapports de force ne permet guère d'envisager une stratégie électorale unique. En revanche la nécessité de communiquer ensemble sur le thème de l'immobilisme institutionnel français, contrastant avec ce qui se passe ailleurs, est apparue à tous. L'idée d'organiser en janvier 1998 à Paris, si possible à l'Assemblée nationale, un colloque sur les autonomies en Europe a été retenue. Des responsables du Scottish national party (Ecosse), du Plaid Cymru (Pays de Galles) et des partis démocratiques du Pays Basque, de Catalogne et de Galice seront invités.

Par ailleurs une plaquette de présentation de la fédération et de ses composantes sera réalisée avant la fin de l'année.

Avant de se quitter, rendez-vous a été donné du 19 au 23 août 1998 chez nos amis de l'Union du peuple alsacien, sans doute à Strasbourg, pour la 3e université d'été de la fédération. Le thème central devrait être « l'autonomisme démocratique, réponse de bon sens aux extrémismes ».

(1) Ce qui a permis à la Catalogne d'institutionnaliser les « comarques », l'équivalent de nos « pays » ou « broioù ».

Crédit photo : Corinne Moign. Remerciement à Fabiana Giovannini pour la transcription des débats.

Après près de cinq mois de détention, quatre des cinq Guyanais « déportés » à la prison de Ducos, en Martinique, ont été libérés le 15 septembre.

L'on ne peut que se réjouir de cette libération, intervenue après plus de cinq mois de protestations et de solidarité internationale.

Mais elle ne résout rien : l'innocence de ces quatre camarades n'est pas reconnue et les procédures judiciaires continuent. D'autres militants restent emprisonnés en Guyane. De nouveaux procès ont ou vont avoir lieu : ainsi le 23 septembre, deux syndicalistes de l'UTG de l'aéroport de Rochambeau devaient comparaître en tribunal correctionnel pour faits de grève en avril 1997.

Devant les graves problèmes économiques et sociaux que connaît la Guyane (dont un quart de la population active est au chômage) la répression policière et judiciaire, menée au nom de la République Française, n'est d'aucun secours ; elle ne peut qu'accroître la tension. Seule l'ouverture d'un véritable dialogue permettra de sortir de l'impasse. C'est pourquoi nous vous appelons à signer l'appel lancé ci-dessous.

Collectif Solidarité avec le peuple Guyanais

vous propose de signer et de faire signer cet

Appel international pour la Guyane

La Guyane, colonie française d'Amérique du sud, vit depuis le 10 avril 1997 une vague de répression et de violences orchestrées par l'État français.

Sur la base d'une machination juridico-policière, alimentée par de faux témoignages aujourd'hui découverts, des jeunes, des syndicalistes, des indépendantistes ont été emprisonnés. Certains d'entre eux, dont Alain Michel, porte-parole du Parti national populaire guyanais, ont été déportés à plus de 3.000 km de leur pays dans des conditions rappelant le transport négrier.

Le mouvement social de novembre 1996, initié par les lycéens, avait mis en évidence la situation de délabrement de l'école. Après avoir contraint le ministre de l'Éducation Nationale et celui des DOM-TOM à se rendre sur place, ce mouvement à obtenu la création d'un rectorat en Guyane. Largement soutenu par toutes les couches de la population, il a aussi mis à jour, une fois de plus, une situation catastrophique de déliquescence économique et sociale.

La répression en cours visait à casser par l'intimidation le cheminement de la conscience guyanaise. Elle n'a fait qu'élargir la solidarité entre et avec les Guyanais.

Face aux graves difficultés dont souffre la Guyane, l'État n'a aucun projet.

Les Guyanais en ont un : les Etats-généraux !

Cet espace d'élaboration et de construction de la Guyane de demain est aujourd'hui boycotté par le gouvernement.

Le contraste violent entre Kourou, la spatiale, l'Européenne riche et Cayenne, la Guyanaise pauvre est l'illustration la plus frappante du véritable apartheid social qui a été instauré dans la colonie par l'État français.

Ce pays de 91.000 km² est riche de ressources minérales (or, diamants, pétrole) ; il est doté d'un patrimoine naturel unique, à préserver. Sa population, originaire de quatre continents, a le droit et la faculté de le gérer. Or, il est aujourd'hui livré à des multinationales et maintenu dans la dépendance injustifiée, ce qui crée chômage, misère et délinquance.

La France y viole en permanence les droits de l'homme et du citoyen qu'elle prétend défendre dans d'autres pays de la planète.

Les soussignés, soucieux de voir la Guyane prendre sa place dans un monde solidaire et co-responsable, demandent au gouvernement français de :

- faire libérer tous les Guyanais emprisonnés ;
- faire respecter en Guyane les droits de l'homme, du citoyen et des peuples ;
- renouer le dialogue, instauré par les Etats-Généraux, avec toutes les composantes de la société guyanaise, afin de jeter les bases d'un projet de développement durable répondant aux besoins du peuple guyanais et respectueux de son environnement unique.

Je signe l'appel international pour la Guyane

NOM, prénom, profession, adresse :

A remplir et à renvoyer à : CSPG, c/o MAKI, 61 rue Victor-Hugo, 93500 Pantin, fax 01.44.62.12.34.

UN JOUR AVEC...

CARRÉ MANCHOT

TRANSES ET PULSATIONS...

Au plus fort du renouveau des festoù noz, le "Peuple Breton" a voulu rencontrer l'un des groupes phare de la vague qui submerge tout le paysage musical breton. C'est Hervé LELU, l'un des piliers du groupe, qui répond à nos questions.

Le Peuple Breton : ***Peux-tu, pour commencer, nous retracer rapidement le parcours de Carré Manchot, sa vie, son œuvre... ?***

Carré Manchot : Tout est parti d'une association qui regroupait beaucoup de musiciens du Morbihan et des Côtes d'Armor, essentiellement du Centre Bretagne et du pays de Saint-Brieuc. Des musiciens venus d'un peu tous les horizons, du jazz, du folk ou même du rock et que l'on retrouve aujourd'hui dans TRI YANN, PEVARDEN, STROBINELL, LOENED FALL... Cette association, nous l'avions appelé LOSANGE BARBARE, une sorte de délire géométrique à partir de cercle celtique... C'est d'ailleurs sous ce nom qu'un groupe d'une quinzaine de musiciens a remporté le Kan ar Bobl de Lorient en 1986, dans la catégorie « recherche musicale ». Cercle... losange... c'est pour poursuivre le délire qu'a vu le jour CARRÉ MANCHOT, en 1986. À l'origine le groupe était formé de Rémy MARTIN, qui joue aujourd'hui dans FAKIROUMUSKA, Jean-Claude RIOU, Gilbert LE PENNEC et moi-même.

Le P. B. : ***Les étapes suivantes...***

Carré Manchot : Ensuite, en 88, quand s'est posée la question du passage au statut professionnel, Rémy et Jean-Claude ont souhaité arrêter. Ils ont été remplacés par Ronan ROBERT et Ronan PINC, qui sont restés jusqu'en 1994. C'est surtout à cette époque-là que le groupe s'est fait connaître, il a sorti deux disques et a tourné énormément, en Bretagne, mais aussi à l'étranger, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Espagne, aux Pays-Bas, etc. Cela a été une période très forte pour le groupe. Et puis, en 1994 donc, les deux Ronan, qui travaillaient sur « Les Trois Saisons », un projet de création musicale pour les Tombées de la Nuit, ont voulu arrêter à leur tour. Ils voulaient surtout stopper les festoù noz et c'est vrai que l'on tournait beaucoup à ce moment-là.

En 1994 sont donc arrivés un ancien des BRUMANS, Yannick ALORY (flûte), Yann-Loic JOLY (accordéon diatonique) qui venait de DAOUARN (le groupe de Denez PRIGENT) et Erwan VOLLANT, l'ancien bassiste de KERN.

Et c'est dans cette formation que nous tournons actuellement avec Gilbert LE PENNEC à la guitare et puis moi à la bombarde. Et même si l'on peut dire que ça a très très bien marché pour nous depuis le départ, depuis onze ans, aujourd'hui ça va très fort.



Nous ne faisons pas moins de 120 dates en Bretagne, sans oublier le Bataclan cet hiver avec l'écurie Declic, le Cirque d'Hiver pour la soirée de présentation du Festival de Lorient et les Francofolies de La Rochelle, en juillet dernier... Le calendrier est chargé, mais comme on aime tourner et que l'on adore la scène... ce n'est pas trop lourd...

Le P. B. : ***Venons-en à votre musique. Vous la définissez de quelle manière ?***

Carré Manchot : J'ai beaucoup de mal à étiqueter tout ce qui se passe actuellement sur le plan musical. La Bretagne est un vaste chaudron... et cela bouillonne. En ce qui nous concerne, je crois que nous faisons une musique à la fois traditionnelle et contemporaine. Traditionnelle dans la démarche, car ce que nous voulons d'abord, c'est mettre en avant la communion entre le danseur et le musicien. Mais aussi contemporaine si l'on considère que la formule du groupe est plus moderne dans le principe que le traditionnel couple biniou-bombarde. Nous intégrons sûrement des influences contemporaines et notre rythmique est plus forte... Mais en même temps nous restituons la formule du couple traditionnel quand on laisse la place au duo flûte bombarde qui intervient à la façon des sonneurs de couple...

Pour résumer je dirai que notre musique est actuelle et enracinée par la danse, mais aussi identitaire, profondément bretonne.

Le P. B. : ***Pour vous cela va bien donc. Et la musique bretonne en général. Comment voyez-vous les annonces à venir ?***

Carré Manchot : Depuis 3 ou 4 ans, avec l'important renouveau que nous

vivons, on peut dire que la musique bretonne est au centre de la qualité musicale en Bretagne. Et désormais, les médias se sentent concernés. Il n'est pas abusif de dire que les jeunes bretons se sont réappropriés le fest noz, qu'ils ont découvert comme une nouvelle façon de faire la fête. Et cela va beaucoup plus loin, car ils se le réapproprient en tant que Bretons. Il y a de leur part aussi une démarche résolument identitaire. Et même si le phénomène s'est aujourd'hui déplacé, même si l'engouement est désormais plus urbain, il n'en est pas moins enraciné. Cela n'a rien d'un phénomène de mode. Cet engouement ne va pas seulement résister, il va se développer... Il se passe des choses que l'on avait jamais connues jusqu'ici et les médias s'en rendent compte même s'ils n'en rendent pas toujours compte... On retrouve les mêmes groupes qu'il y a dix, quinze ans, mais aussi une foule de nouveaux groupes, avec des musiciens de seize, dix-huit ans. Et cela se passe dans tous les coins de Bretagne, même là où il n'y avait jamais de festoù noz auparavant.

Il y a prolifération de groupes, prolifération de clubs où les gens apprennent à danser aussi et un fort tissu associatif se met en place, pour longtemps...

On peut constater qu'à partir d'un « noyau dur », même si le mot est un peu fort, constitué des jeunes qui sortent de Diwan ou des classes bilingues, il y a comme un phénomène d'entraînement, de contagion... Quand un jeune joue d'un instrument, il y en a trente autour de lui qui s'y intéressent... Et les jeunes apprennent aussi très vite à danser.

Le P B : ***Le retour vers les boîtes de nuit n'est donc pas pour tout de suite ?***

Carré Manchot : Je m'en fous ! Le fest noz est assez fort pour supporter la concurrence et il sera encore plus fort dans les années qui viennent !

Le P. B. : ***Parlons concurrence justement. Y a-t-il rivalité entre Carré Manchot et Ar Re Yaouank ?***

Carré Manchot : J'attendais la question ! Eh bien non il n'y a pas rivalité... Bien sûr nous nous sommes beaucoup côtoyés et les frères Guichen ont d'ailleurs pris des cours avec des musiciens de Carré Manchot... Bien sûr nous avons beaucoup tourné ensemble et le public qui nous a mis les uns et les autres sur le devant de la scène bretonne nous a ainsi permis de tisser des liens amicaux très étroits, très forts. Mais même si le succès nous a en quelque sorte mis en compétition, il n'y a en aucune manière concurrence... et d'autant moins qu'Ar Re Yaouank a choisi de ne plus faire que des concerts alors que nous optons résolument pour le fest noz... Nous restons un groupe de fest noz. C'est notre façon de faire de la musique et nous n'en changerons pas...

Le P. B. : ***Bonne transition pour évoquer vos projets...***

Carré Manchot : Et bien d'abord un disque live, à sortir avant Noël. Un disque vraiment live, puisqu'il a été enregistré au cours de quatre festoù noz.

Mais nous avons aussi en projet un C.D. commun avec un groupe guadeloupéen, AKIYO, qui est déjà venu à Kleg, au Festival an Arwen, au printemps. AKIYO joue, comme nous, une musique identitaire avec comme ambition de mettre en avant le gwô ka... une sorte de gros tambour qui servait à couvrir la fuite des esclaves marrons dans les Antilles... Un instrument qui a été longtemps interdit par les autorités françaises et blanches. Dans les années 70 encore, un préfet avait interdit le gwô ka pour le carnaval, par crainte d'émeute... AKIYO se démarque de la musique Zouc, largement américanisée. Pour notre part nous avons trouvé que les pulsations de leur musique fonctionnaient parfaitement avec la rythmique de notre musique bretonne... Nous avons d'ailleurs déjà joué avec eux à Kleg : la fusion musique bretonne musique antillaise était vraiment réussie. Ils vivent d'ailleurs leur musique un peu comme nous, avec des soirées qui rassemblent quatre ou cinq cents personnes, qui jouent du tambour et dansent... Une musique tribale, une musique de transes, comme la nôtre...

La sortie du CD, vers le mois de juin sera suivie d'une tournée bretonne, au cours de l'été 98, et pour laquelle il y a encore des dates de disponibles. Avis aux organisateurs, le prix restera raisonnable...

Le P. B. : ***Deux disques à sortir chez Déclic... Tout va donc pour le mieux avec votre producteur parisien ?***

Carré Manchot : Oui et non ! Non parce que Déclic est basé loin de Bretagne et que l'on ne retrouve pas souvent les gens de la production à nos côtés, sur le terrain. C'est quelquefois gênant. Oui parce qu'avec Déclic, on a vraiment bénéficié d'une meilleure promotion, beaucoup plus forte, plus efficace. Jusqu'ici, les productions bretonnes n'ont pas vraiment démarché les médias. Heureusement, elles aussi commencent à y penser...

Le P. B. : ***Nous avons parlé musique bretonne... Et la Bretagne ?***

Carré Manchot : Il n'y a pas, de notre part, de démarche politique, militante, pas d'investissement du groupe dans un discours politique... Chacun s'engage, ou pas, à titre individuel... A chacun de faire ses choix.

Ceci dit nous acceptons beaucoup de festoù noz de soutien, par exemple pour Diwan et nous serons d'ailleurs à Plabennec un de ces jours, pour soutenir l'école Diwan, privée... de locaux !

Propos recueillis par
Pierre MORVAN

Les organisateurs intéressés par la tournée CARRE MANCHOT - AKIYO de l'été 98, peuvent contacter Hervé LELU au 02 97 28 00 10.

FEST NOZ DE LA TOUSSAINT, LE 31 OCTOBRE
CARRE MANCHOT, HASTAN... ET LES AUTRES pour la 21e édition

Fest-noz de la Toussaint, 21e édition ! Voilà 21 ans en effet que l'UDB du pays de Paimpol organise son fest-noz annuel à la même date, le vendredi 31 octobre, veille de la Toussaint.

Un tel anniversaire, habituellement, cela se fête et c'est bien ce qui va se passer, le vendredi 31 octobre prochain, à la salle des fêtes de PAIMPOL, avec un plateau exceptionnel.

En tête d'affiche, CARRE MANCHOT, qui est comme chacun le sait, l'un des groupes locomotives de la nouvelle génération des musiciens de fest-noz. Une formation des plus dynamiques, dont l'époustouflant jeu de scène séduit et électrise les foules. Une ambiance de transes, la sueur sans les larmes... Ce Carré – à cinq coins ! – est bien loin d'être Manchot...

A suivre, viendront les « saigneurs » de la danse bretonne. Les cinq musiciens du groupe trégorrois HASTAN ont en effet la réputation de « mettre en tranche le moindre danseur » passant à portée de leurs instruments de torture musicale. Incontestablement, ils apportent, eux aussi, du sang neuf dans le monde de la musique bretonne.

Egalement à l'affiche, les frères MORVAN, qui vont bientôt fêter leurs 40 ans de kan ha diskan et ne sont pas loin d'avoir honoré de leur présence les 21 éditions du fest-noz de la Toussaint.

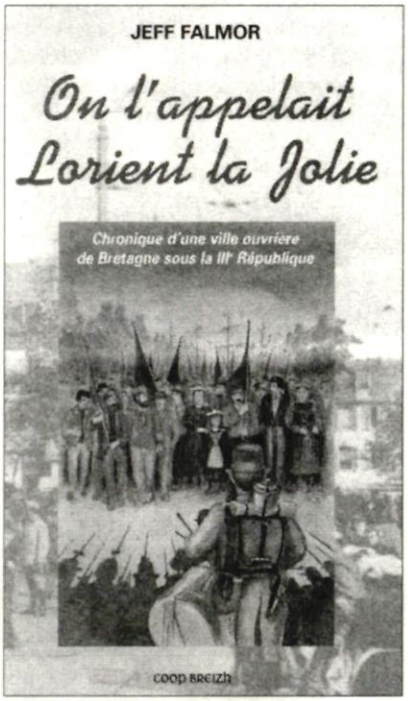
MOAL et CHAPLAIN, vainqueurs pour la seconde année consécutive du trophée Matalin an Dall et auteurs d'un disque remarqué représenteront la tradition des sonneurs de couple et les quatre jeunes musiciens du groupe paimpolais TEUZ, viendront témoigner de l'incroyable effervescence identitaire qui agite aujourd'hui les Lycées bretons.

Bien sûr, la Koreff, à consommer avec modération, sera également de la fête. Réservez dès maintenant votre soirée (entrée : 30 francs).

◆ On l'appelait Lorient-la-Jolie

Un livre sur l'histoire récente de Lorient, c'est plutôt rare. L'intérêt se porte plutôt sur ses prestigieuses voisines de la côte sud, Quimper et Vannes. Lorient, c'est souvent beaucoup plus mal connu, hormis son festival interceltique et sa base ex-sous-marine. Et puis, du fait des bombardements de la dernière guerre, la ville a pris une dominante contemporaine, ce qui n'attire guère les touristes.

Jeff Falmor, un enseignant, a rédigé cette chronique d'une ville ouvrière sous la III[e] République, surtout à partir des articles de journaux du *« Nouvelliste du Morbihan »*, le quotidien départemental de l'époque. En 314 pages, il évoque les origines de la ville, les remparts inutiles bientôt démolis par la municipalité pour donner du travail aux chômeurs, l'urbanisation longtemps anarchique, au gré des initiatives privées. Puis le tramway électrique à plots, construit en 1900, arrêté avant 1939. La ligne de chemin de fer et la gare, souvent en panne d'éclairage électrique. Les gros marchés et foires avec l'afflux de la paysannerie alentour, bretonnante. On s'amusera à l'évocation des bruits de la ville : dès 4 heures du matin, les charrettes qui vont vers le marché. Puis les petits laitiers, enfants de l'assistance publique placés dans les fermes, tirant des carrioles chargées de 50 à 100 litres de lait. Paysans en sabots, compagnons de l'Arsenal en sabots aussi. Sirènes, crieurs de journaux... Charrettes de répurgation récupérant l'engrais humain. Piétinement pour aller chercher l'eau aux bornes-fontaines. Les jeux des enfants des écoles, qui font souvent l'école buissonnière. La vie au collège et au lycée, à différentes époques : l'auteur est très convaincant dans ces évocations de la vie quotidienne, d'une campagne électorale, des fêtes et pardons. La lecture est aisée, le style simple et percutant. La seconde partie de l'ouvrage glisse vers la question sociale, avec la transition de l'anticléricalisme, fort à Lorient aux premiers temps du socialisme. Dès 1899, on pose la question des enterrements civils, dont les conseils de fabrique paroissiaux ont encore le monopole ! En 1900 s'opposent droite cléricale et radicalisme anticlérical. 1903 marque l'irruption de la question sociale avec la grève des ouvriers des Forges d'Hennebont, propriété de la Société Générale des Cirages Français, dont l'expansion est liée à l'essor des conserveries : la troupe, la faim, les manifestations, la répression, les procès, tout cela est évoqué de façon « enlevée » et militante par Jeff Falmor. Les références à la presse locale s'estompent et l'auteur prend l'histoire à bras-le-corps : à droite, le mal, le racisme, le cléricalisme, le militarisme ; à gauche, la justice, la révolution, l'anticléricalisme. Des anecdotes nombreuses rendent le récit vivant. On se réjouit avec l'auteur du succès des grévistes de 1903 et de 1906, de l'action de l'Arsenal. On est au cœur des nombreux et angoissants face-à-face armée-manifestants.



Plus de trente illustrations (coupures de presse, photos anciennes) rendent l'ensemble plus tangible, d'autant qu'elles sont suivies de légendes synthétiques et précises.

La première moitié de l'ouvrage nous met dans l'ambiance du Lorient d'autrefois, la seconde, martiale et engagée, nous plonge dans les luttes sociales jusqu'en 1939. Quoiqu'on pense de ce changement de ton, le livre contribuera au renforcement d'une mémoire lorientaise qui s'affirme tardivement mais vigoureusement.

J.J.M.

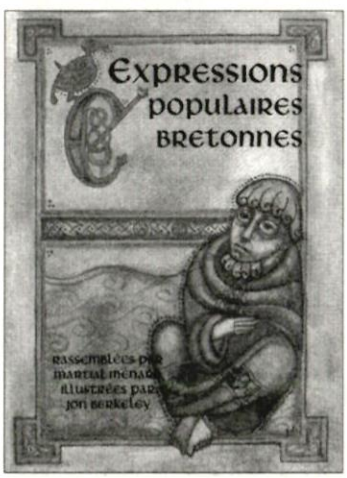
◆ Expressions populaires bretonnes, *de M. Ménard*

Après An Here et Terre de Brume, c'est Coop Breizh qui publie un petit ouvrage d'expressions populaires : le créneau du livre court, facile à lire, distrayant, semble porteur.

Martial Ménard s'est chargé de présenter et d'expliquer brièvement une soixantaine d'expressions. Les commentaires sont courts, humoristiques, pas toujours explicatifs.

« Publier sur la croix », « Embann War ar Groaz » a trait, semble-t-il aux croix de carrefour où les avis étaient publiés.

Il est vrai que le livret n'a pas de prétention historique ou savante. Il est illustré de dessins en couleurs de Jon Berkeley, de petites figurines à l'ancienne assez humoristiques (1) sans rapport évident avec les locutions fournies.



Le choix de l'auteur valorise la gaudriole, la scatologie, l'humour gras, un peu au détriment de beaucoup d'autres aspects des expressions populaires bretonnes.

Cela en ravira sûrement quelques-uns.

J.J.M.

(1) Bizarre, ce beau petit livre imprimé dans les Emirats Arabes Unis, alors que l'éditeur contrôle une imprimerie en Bretagne centrale.

◆ Alain Guel, poète, écrivain, peintre

Ecrivain important et pourtant relativement méconnu, Alain Guel est mort en 1993. Sa sœur et ses amis ont voulu lui rendre hommage en publiant un bel ouvrage, édité par Ere / Bretoned Veur (220 F).

En 176 pages très soignées, avec de nombreuses illustrations, les auteurs nous proposent d'abord une biographie, rédigée par Yvette Ballyot, sœur d'Alain Guel. Puis, en près de 60 pages, c'est une anthologie "Alain Guel", avec huit poèmes, deux nouvelles, un conte de Noël et des extraits divers. On découvrira avec intérêt un aperçu de l'œuvre picturale d'Alain Guel, avec la reproduction en couleurs de 18 toiles, réalisées entre les années 50 et 1979. C'est moderne, frais, limpide, marqué par le cubisme, Salvador Dali et d'autres recherches contemporaines. Il y a peut-être eu à Saint-Quay-Portrieux un grand peintre méconnu !

Témoignages ou hagiographie ?

La quatrième partie de l'ouvrages est composée de quatorze témoignages sur Alain Guel. Témoignages d'écrivains comme Yann Brekilien, Gérard Le Gouic, Christian Querré. Témoignages de militants comme Yann Fouéré, Jorda-Ronan Caouissin, témoignages d'amis comme Patrick Arduen, des éditions Ere, Gilles Servat ou Roger Moizan.

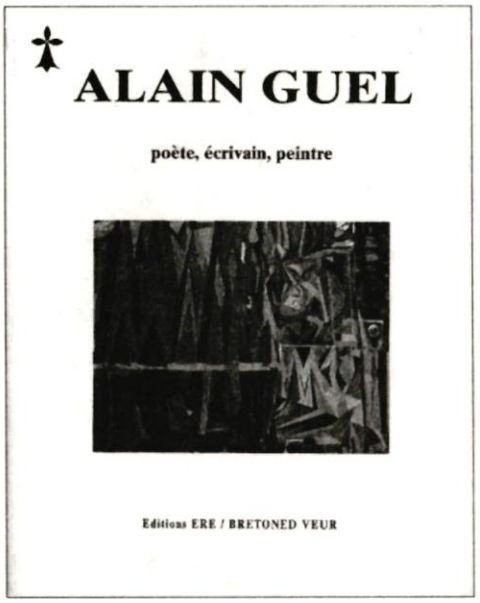
On n'échappe pas à une certaine hagiographie, mais c'est un peu la loi de ce type d'ouvrage. On s'étonnera un peu de trouver deux témoignages de militants engagés à l'extrême-droite, dont celui de Jean Mabire, du mouvement normand. Cela relève du choix des concepteurs de l'ouvrage, mais aussi de la personnalité d'Alain Guel.

Humaniste militant

Nous avons connu Alain Guel en 1969, alors qu'il animait un débat public sur l'avenir de la Bretagne. Humaniste et généreux, il nous invita dans son "bazar breton" de St-Quay-Portrieux, où il devait bientôt donner asile aux premières réunions de la section des Côtes-du-Nord de l'UDB. Il se réfugiait alors dans une pièce voisine. Militant politique et culturel du mouvement breton traditionnel, il évoluait vers la gauche, sans pour autant rompre ses amitiés antérieures. Très cultivé, bien documenté et informé par sa profession antérieure de guide de voyages organisés à caractère culturel, il professait alors un socialisme humaniste et pluraliste qu'il alliait au nationalisme breton. Il publiait beaucoup d'articles dans *Ar Vro* et dans *L'Avenir de la Bretagne*, journal du MOB, où il s'entretenait avec lui-même de façon souvent subtile et élégante, dans ces nombreux dialogues entre Alain Guel et Alain Le Banner. Sous ce dernier nom, il avait jadis publié nombre d'articles dans la revue *Stur*, revue "théorique" du PNB mordrelien, articles marqués par les errements de l'époque. Fidèle en amitié, Alain Guel ne rompit jamais avec les plus extrémistes et conservateurs des militants bretons, alors que ses écrits ultérieurs n'ont strictement rien à voir avec ce passé interlope.

Les premiers romans édités de Guel le furent chez de grands éditeurs comme Laffont (*Martha du prisonnier*) et Le Portulan (*Il fait choisir la nuit*, 1947), ou encore Casterman (*Aârio*, 1963, et *L'homme de pierre*, 1966). Il fournit alors des manuscrits à des petits éditeurs bretons, et de ce fait, il perdit ses entrées chez les éditeurs parisiens.

Il excellait dans les nouvelles et récits. *Le prix d'un homme* fut édité par Le Mercure de France (1955), *Les couturières* par Fayard (1958). En 1969, *Un capitaine allemand* parut aux éditions Kelenn, fondées par les 3 G (Guel, Grall, Glenmor), récit émouvant et intimiste des relations entre occupant et occupés, dans une maison bretonne. Guel fut certainement privé du public qu'il méritait par le retrait d'éditeurs hexagonaux, malgré le beau travail réalisé par les bénévoles de Kelenn et de Ere, ce qui revenait tout de même, pratiquement, à une édition à compte d'auteur.



Pédagogue né, Guel donnait beaucoup de conseils littéraires et ouvrait à beaucoup sa chronique "Bretagne est poésie" dans la revue mensuelle *Breizh*. Il expliquait avec patience aux nouveaux clients du "bazar breton" les caractéristiques de l'art breton ou les options de chaque mensuel breton qu'il diffusait. Cuisinier et gourmet, il aimait inviter à sa table et discuter de la Bretagne, à l'infini...

Douleurs de l'isolement

Etre sensible, pudique, modeste, il souffrit certainement de l'isolement. Militant de l'Emsav traditionnel, il était étiqueté, classé, et donc entouré d'une certaine suspicion par son voisinage géographique. FLB ? occultisme ? extrémisme ? tous les soupçons pesaient un peu sur lui, les nombreux visiteurs, si éclectiques, alimentant les ragots. C'est que son domicile était devenu une sorte de plaque tournante où se retrouvaient journalistes en mal d'initiation, étrangers curieux et ouverts, militants de toutes obédiences, nostalgiques de passés évanouis, intellectuels.

La biographie d'Alexandre-Yves Jouanard, dit Alain Guel, nous éclaire sur cette personnalité attachante et un peu douloureuse : les débuts d'instituteurs, l'employé de banque, la captivité, la découverte de la Bretagne, la période touristique, le retour en Bretagne gallèse (1966), la solitude à Tréveneuc, après 1978.

Mais les textes de Guel sont difficiles à trouver et l'anthologie pourra mettre l'eau à la bouche : des pièces très variées y figurent. On appréciera aussi la correspondance avec Xavier Grall.

Reflet des qualités et des faiblesses de l'Emsav traditionnel, fidèle en amitiés jusqu'au delà de la raison et de la logique, Alain Guel est aussi un témoin lucide et sensible. A découvrir...

J.J.M.

Septembre... vu par Nono

















Festival du livre en Bretagne

8e édition

Les 25 et 26 Octobre 1997

Samedi 25 Octobre

9 h 00 11 h 00 : Installation des Éditeurs. Démonstration de Calligraphie.

11 h : Inauguration. Animations musicales dans les rues de la ville. Musique dans les bars de la place du Festival.

12 h 30 : Repas offert aux Éditeurs et aux auteurs autour du Festival.

14 h : Animations de rue sur l'Alsace. Intervention de dessinateurs. Dégustation de produits locaux pour les Auteurs et les Éditeurs. Repas et Soirée Alsacienne

Dimanche 26 Octobre

10 h 30 : Ouverture. Démonstration de calligraphie.

11 h : Débat sur la place de la langue alsacienne par rapport au français.

12 h 30 : Repas offert au Éditeurs et aux Auteurs. Animations musicales

15 h 15 : Rencontres avec les Auteurs sous le chapiteau.

17 h 30 : Remise des prix du concours de vitrine.

18 h :Pot de clôture.

M.B. : *Comme l'an dernier, des animateurs professionnels viendront l'ensemble du week-end présenter les auteurs, les éditeurs et les différentes animations.*

CELTAS CORTOS

Agenda Concert

Tournée en France du 20/11 au 6/12/97

20/11 : Bordeaux-Marmande (33).
21/11 : Les Herbiers (85).
22/11 : Lorient-Plouhinec (56).
23/11 : Saint Maixent (79).
25/11 : Paris Zenith.
28/11 : Saint-Nazaire (44).
29/11 : Brest-Saint Renan (29).
30/11 : Douarnenez (29).
3/12 : Strasbourg (67).
4/12 : Vesoul (70).
5/12 : Le Mans (72).
6/12 : Mont-de-Marsan (40).

Pour toutes informations :DIOBENE PRODUCTIONS, productions celtiques : tél. (33) 02.98.47.94.54 - Fax (33) 02.98.47.94.62.

Diobène c'est aussi : Dan Ar Braz «L'Héritage des Celtes», Ar Re Yaouank, le trio PSG, Gilles Servat.

Monterfil, capitale du jeu !
«Nozvezh C'Hoari - Nuitée des Jeux»

A Monterfil (la Bétangeias), le samedi 22 octobre 1997, aura lieu la **première édition** d'une nouvelle manifestation originale et unique en Bretagne. De 18 h à 1 h du matin, on pourra (gratuitement) jouer en non-stop à des **JEUX TRADITIONNELS BRETONS D'INTÉRIEUR** (palaitons et palets, birinie, billard hollandais, boules nantaises, court-bâton, virolon... et aussi Neu Ben (le poker breton). Aluette. Gwez Boell...). Pour accompagner la convivialité de ces jeux, on trouvera sur place de quoi se restaurer : au choix, restauration rapide (galettes saucisses, sandwichs...) ou un **grand repas animé** (musiciens, chanteurs...) (sur réservation). Et, bien sûr, godinette et badier en apéritif.

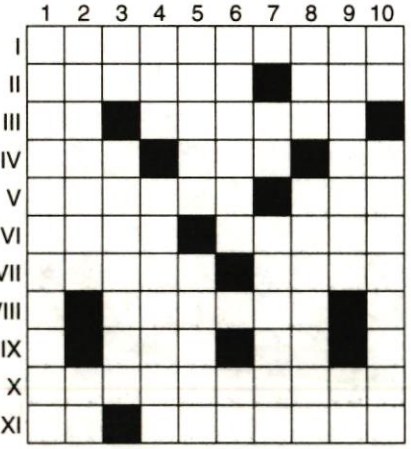
L'accès est gratuit. Réservation pour le repas (80 F) : tél. 02.99.07.47.02 (L., Me, V : 15-18 h) ou 02.99.07.96.64 (L à V : 14-17 h. S : 9-12 h).

Cette manifestation est organisée par le Comité pour l'organisation de la Journée nationale des jeux et sports traditionnels.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

n° 97

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. On peut voir sa maison dans l'une des plus belles rues de Dinan. – II. Cette sainte aurait été la fille d'un roi de la Bretagne insulaire ; Une interjection dont le compagnon de Castro n'aurait pas fait fi. – III. Né à Nantes en 1833, ce médecin militaire appartint à l'Académie de médecine (Initiales) ; Tel Maximilien en tant que mari d'Anne de Bretagne. – IV. Poisson plat ; Il arrive qu'elle soit « fendue » ; Né à Plounévez-Lochrist, il fut évêque constitutionnel de Rennes (Initiales inversées). – V. Un des saints qui veillent sur le lac de Grand-Lieu ; Lettres de Hoedic. – VI. En état de faire la lumière ; Spectateur phonétique. – VII. Risque d'assourdir ou d'attraper ; Tout le contraire de ce que provoque le « gros blond ». – VIII. A peut-être été décapitée lors de la révolte des Bonnets Rouges. – IX. En approchant de Néant ; Article défini contracté. – X. S'est installée définitivement en 1688 avec Béchameil de Nointel. – XI. Adverbe de négation ; Dans une étoffe ou dans un roman.

VERTICALEMENT : 1. Prosper Proux a vécu dans cette « petite cité de caractère » située à l'entrée des Monts d'Arrée. – 2. Autrement dit : « val d'or » ; Déjà vu au XI horizontal. – 3. Encore quelque peu respectés en Bretagne ; Provoquèrent la même réaction que, par exemple, la mort de Pontcallec. – 4. Les moines de St Philibert y apportèrent le culte de Ste Anne ; Telles les leçons de Michel Le Nobletz. – 5. Ses tours méritent le détour ; Parfois gros en Pays Nantais. – 6. Anne de Bretagne et sa fille, par exemple ; Les deux tiers de dix. 7. Déjà vu au 2 vertical ; N'est pas réservé aux rameurs écossais. – 8. Lettres de Cancale ; Peut difficilement désigner une habitante de Belle-Isle-en-Terre. – 9. Il est parfois préférable d'en prendre ; Aux confins de Crozon. – 10. C'est encore trop ; En Bretagne, n'a pas toujours été très orthodoxe.

M. ERWAN

SOLUTION du n° 96

Horizontalement : I. NADOZED-AER. – II. OLIVIER ; TA. – III. IBERE ; ALOZ. – IV. RIGODON ; IE. – V. MO (MOAL) ; KASTELL. – VI. ONS ; HAI ; EL. – VII. LAZUZ ; DO (DOUE). – VIII. TROUIN ; MEU. – IX. IAG ; EZOMM. – X. EMARD (DRAME) ; GAEL. XI. RENE ; ANTRE.

Verticalement : 1. NOIRMOUTIER. – 2. ALBION ; RAME. – 3. DIEG (DIEGUZ) ; SLOGAN. – 4. OVROK (KORVO) ; AU ; RE. – 5. ZIEDAH-ZIED (DEIZ HA DEIZ). – 6. EE ; OSAUNZ (SAUZON). – 7. DRANTIZ ; OGN. – 8. MMAT (TAMM). – 9. ETOILE DE MER. – 10. RAZELLOU ; LE.

Miossec et les Tri Yann

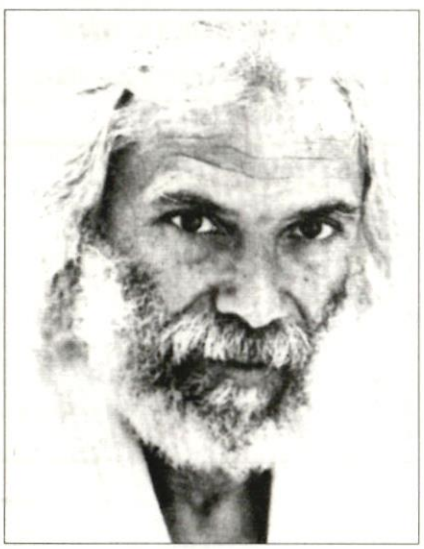


Dominique Sylvain, chanteuse haïtienne.

Font partie des nombreux artistes de talent sélectionnés par le festival du Val-de-Marne avec, entre autres, Idir, Moustaki, Angelo Branduardi, Sapho, Edith Butler et la chanteuse haïtienne Dominique Sylvain.

Du 1er au 12 octobre 1997

Renseignements : Festival-de-Marne, 79-81 av. Danielle Casanova, 94200 Ivry. **Tél. 01.45.15.07.07 - Fax 01.45.15.07.00.**



Georges Moustaki.

Ambiance bretonne garantie

Si vous avez une petite soif et que vous cherchez une ambiance bretonne sympathique, voici deux adresses hautement recommandées :

LE CLADDAGH, 35 rue de Dinan, à Rennes et Le GWENOJENN, 50 rue du Royau, à Trévou-Tréguignec (Trégor).

FEST-N0Z à St-Nazaire

Nous avons le plaisir de vous informer que notre association organisera un Fest-Noz le samedi 29 novembre 1997, salle Brel, à Saint-Nazaire, à 21 h, avec **SONERIEN DU ; Ariane Guguen et Rozenn Morvan ; Padrig Leroux et Ronan Legourierec.**

Depuis 1992, l'association **Fest-Naz** (dont le but est de promouvoir la culture celtique) organise des concerts et des festou-noz à Saint-Nazaire.

Tarifs : entrée 35 f, gratuit en dessous de 12 ans.

FEST-NOZ à Talensac

L'Association des parents d'élèves de l'école publique de Talensac organise un fest-noz le samedi 11 octobre 1997, à 21 h, à la salle polyvalente de Talensac.

Ce fest-noz sera animé par le **groupe J-E-L Trio** : Mike JAMES, Yves ERMEL, Yves LEBLANC et les **musiciens** et **chanteuses du Cercle Celtique de Rennes.**

Pour tous renseignements, télélphonez au 02.99.09.15.12.

Programme de la journée de rencontre du 25 octobre 1997 - Salle de Robien à Saint-Brieuc

14 h : **Ouverture de la manifestation :** animation de rues (avec le groupe de Samba Los Craignos).

15 h : **Conférence-débat** de M. Thierry Meyssan, président du Réseau Voltaire sur le thème : ***«Qui sont les militants du F.N. ?».*** Retransmission radiophonique (débat animé par un journaliste de **Nekepell**).

Intervention de M. Pierre Petit, membre de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, ANACR.

Concours de dessins avec les professionnels de la B.D. Connexion par **Internet** avec le festival ***«Quai des Bulles»*** de Saint-Malo.

Infos : *«L'extrême Droite et Internet», «Les droits de l'Homme et Internet».* Découverte commentée des sites les plus significatifs.

14 h à 18 h : **Troc culturel :** CD, livres, vidéo, affiches, jeux vidéo, etc... Stands de diverses associations antifascistes. Expo «Ras l'Front».

Expression libre : Chaque heures sera marquée par une séquence de 15 mn animé par différents artistes : conteurs, musiciens, etc...

Musiques traditionnelles de toutes origines : groupes Kurdes, Péruviens, Bretons.

19 h : **Concert rock :** Pizza Groove, Mass Murderers, Freedom for King-Kong, Wanted Sound System, A. Rahman Sound System.

Durant ces animations : buvette et petite restauration.

Stage de Breton parlé pour l'année 1997 - 1998

Le Centre "forêt-bocage" de La Chapelle Neuve organise en collaboration avec "Skol an Hanternoz" plusieurs stages de breton parlé durant l'année 1997 - 1998 . Ces stages seront ouvert à toutes les personnes, excepté les débutants complets. Les cours qui se dérouleront en petits groupes mettront avant tout l'accent sur la pratique du breton dans la vie quotidienne, tout en s'appuyant sur les différents acquis de chaque stagiaire.

Dates des stages:

- du lundi 27 au jeudi 30 Octobre 1997
- du samedi 13 au dimanche 14 décembre 1997
- du samedi 14 au dimanche 15 mars 1998

Pour obtenir des renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à:

Centre de découverte " forêt-bacage" 5, hent an Dachenn sport, 22160 LA CHAPELLE NEUVE. Téléphone: 02.96.21.60.31

Jean-Yves André, arpenteur de mondes



Jean-Yves André est un arpenteur de mondes comme la Bretagne en connaît tant. De » Geriadur brezhoneg » des éditions An Here, à l'agenda du Conseil Général du Finistère, des peintures monumentales du bâtiment Leduc au port de commerce exécutées pour Brest 96, au livre » Bonne arrivée au Burkina Faso » des éditions Mosaïc, ce brestois à l'inspiration internationale, grave, peint et totémise une réalité qu'il souhaite la plus multiforme possible. La fraîcheur d'inspiration et la naïveté soigneusement étudiée des formes qui le poussent à agir donnent à son travail une touche particulière qui évoque irrésistiblement l'innocence des premiers âges.

De l'ouvrier anonyme qui grava voilà cinq mille ans une prière au dieu Rà sur la tombe d'un prince du Nil, du jeune paysan gallois qui sculpte le soir une cuillère en buis pour sa bonne amie, de la grand-mère bigouden qui brode au fil des heures le blanc silence de son âme, de l'aborigène australien qui interroge sans fin sur la pierre et le sable ses ancêtres qui l'attendent sur la » piste des rêves », Jean-Yves André a gardé la mémoire.

Les résultats de sa quête artistique donnent un véritable kaléidoscope de frises, de couleurs, de rythmes glanés aux quatre coins de la planète. Mais cette apparente diversité des sources d'inspiration fait rapidement place aux permanences qui font l'originalité de l'œuvre de Jean-Yves André. La simplification des lignes, la répétitions des thèmes, la franchise des couleurs sont un hommage rendu aux arts et traditions populaires. Sans doute y a-t-il dans ces modes d'expressions une force, une vitalité à la fois grave et joyeuse qui puise aux flux les plus élémentaires et les plus essentiels de l'aventure humaine.

À l'ombre du XX[e] siècle, alors que se disloquent les harmonies d'un monde qui se défait, Jean-Yves André nous rappelle à sa manière que de longues générations d'hommes et de femmes, des peuples entiers ont peint, dessiné, gravé, cousu sur la toile, sur le bois, dans des grottes, sur les masques, dans les églises, pour exorciser les peurs et célébrer l'insaisissable essence de l'existence. Lézards australiens, regards égyptiens, spirales celtiques, tout ce jaillissement vital, sage et tumultueux à la fois, et ces chauds coloris, font irruption dans notre quotidien pour nous réapprendre » cet art simple et joyeux de ne vivre qu'en vue de la vie ».

Alain Kervern

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

B.P. 419 – 22404 LAMBALLE CEDEX

Journée intensive de cours de breton le samedi 25 octobre, à Brest, avec Kanevedenn

Une journée entière de cours de breton, donnée par les enseignants de Kanevedenn.

Trois niveaux : seconde année, troisième année et quatrième année.

Dans les locaux de Sked, fédération des associations culturelles bretonnes de la région brestoise, rue Duguay-Trouin, au centre de Brest.

Repas et fest-noz en fin de journée.

Organisation de la journée : 9 h-12 h 30, cours ; 14 h-18 h 30, cours ; 19 h, repas et fest-noz.

Prix de la journée : 180 F (cours + repas + fest-noz)/ Tarifs réduits pour membres de Kanevedenn et chômeurs.

Inscriptions : Kanevedenn, 18 straed Duguay-Trouin, 29000 Brest, pgz 02.98.80.26.71 - plr 02.98.44.36.97.

UN CADEAU !

Pour tout abonnement nouveau au *"Peuple Breton"*, vous pouvez choisir un *"Cahier du Peuple Breton"* que vous recevrez en cadeau :

- ❑ La Bretagne et les problèmes écologiques
- ❑ Le procès du centralisme
- ❑ Une Bretagne responsable dans un monde solidaire.

Abonnez-vous au Peuple Breton !



NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 180 F
– étranger : 200 F et plus
– étranger par avion : 230 F et plus

à partir de N° ..... inclus

● Prélèvement automatique mensuel

❑ minimum : 13 F

❑ de soutien : 15 F-20 F-30 F

(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● **Ci-joint le règlement par :**

❑ **chèque postal**

❑ **chèque bancaire**

❑ **mandat-lettre**

à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

Selaouit

par Pierre Morvan

KAD

«18,61» (Declic, Muséa, 8442322)



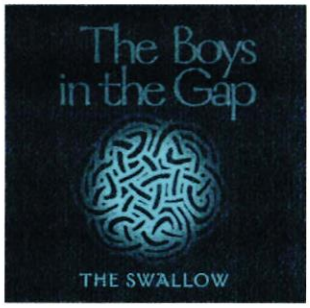
Et voici que, pour aller plus vite et gagner du temps, Kadwaladyr devient Kad. Un nom qui frappe, qui cogne, pour des jeunes gens pressés... Rien d'étonnant à ce que la tribu «Mevel et associés» nous serve son second CD en moins de deux ans. Rien d'étonnant, surtout si l'on se souvient que la devise du groupe peut se résumer ainsi : «puiser dans le passé pour foncer vers l'avenir».

Le passé, les racines, ce sont ces accents de Bretagne, d'Irlande ou d'Ecosse qui inspirent fortement les deux compositeurs de Kad, Konan et Gurvan Mevel. L'avenir, c'est cette musique inclassable, visionnaire, que construit le groupe. D'où, comme le précise le dossier de presse en mal de références cinématographiques, «un mélange de Mad Max et d'Excalibur».

Bref, les musiciens de Kad poursuivent leur quête vers la musique bretonne de demain, un peu à la manière de Stivell, de Gwendal, ou de Roland Becker, qu'ils ont – cela s'entend – beaucoup écoutés. Avec « 18,61 » et son titre un tantinet énigmatique – mais l'explication est fournie avec le CD – Kad fonce donc vers l'avenir. La route est tracée, que Gilles Servat, venu une nouvelle fois en ami, désigne à sa manière dans une forte protest-song, « Nous sommes d'ailleurs ». Oui, Kad ira loin **« *sur le chemin des civilisations futur...* ».**

THE BOYS IN THE GAP

«The Swallow» (BG 0497)



Et maintenant, un bol d'Eire, servi par un groupe britto-irlandais, The Boys In The Gap. Et ne vous y trompez pas : même si les musiciens du groupe vivent leur vie de ce côté-ci de la Manche, ils ne nous en proposent pas moins une musique «comme là-bas»... Leur talent, leur savoir-faire, n'ont rien à envier à ceux des musiciens du cru. Hervé Bertho (fiddle), Marc Thouenon (guitare) et Tony Mc Carthy, l'Irlandais de la bande (flûtes, bodhran, chant) sont tout simplement épatants. Timmy Mc Carthy (le papa), Jean Pierre Bovello et Ronan Le Bars sont bien entendu à la hauteur.

VIDES *(bis)*

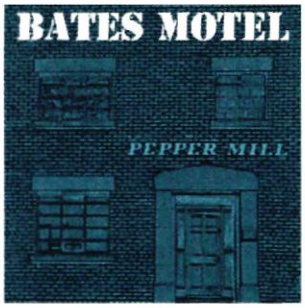
Ce mois-ci, c'est Roland DELASSUS, le responsable de la rédaction de Trad'Magazine, qui, comme on dit, pousse un cri. Un cri d'alarme pour nous faire savoir que son journal « n'est pas au mieux de sa forme ». La situation n'est pas désespérée, nous précise-t-il, mais elle n'en est pas moins sérieuse.

Trad'Magazine invite donc ses lecteurs à se décarcasser un peu pour qu'il puisse continuer à exister. Et s'adresse aux groupes et musiciens pour qu'ils vendent quelques exemplaires, distribuent des bulletins d'abonnement ou en parlent dans leurs concerts ou bals. Bref, poursuit Roland DELASSUS, «militez un peu, quoi !». Un appel justifié et pas seulement pour Trad'Magazine : tous les canards qui depuis des années contribuent à faire vivre la musique d'inspiration traditionnelle et notamment bretonne, mériteraient sans doute d'être mieux soutenus... En attendant, la disparition de Trad'Mag créerait un grand vide. Pensez-y ! (abonnements : 180 F par an à la B.P. 27, 62350 SAINT VENANT).

Les airs à danser – comme cette «Suzy's Waltz» – se mêlent à des mélodies d'une beauté poignante – «The Curley Buachaill» ou Timmy 's Eyes» – pour ciseler un vrai petit bijou, une musique enjouée et délicate. Agréable et efficace.

BATES MOTEL

« Pepper Mil » (Stormy B, N'Less Distribution, NL 35 00 62)



Changement complet de registre avec Bates Motel. Ici la délicatesse est laissée au vestiaire et c'est plutôt de hard-folk celtique énergétique et frénétique qu'il s'agit. Voici donc six Cornouaillais qui – pour résumer la situation – n'ont pas grand chose à voir avec leur compatriote, Brenda Wootton...

Autant vous avouer que tout cela déménage un max et que leur grands frères irlando-punk – je veux parler des Pogues – ne sont pas très loin. Attachez vos ceintures, ça va décoiffer !

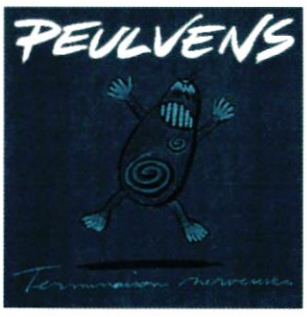
PEULVENS

«Terminaisons Nerveuses» (Declic - 84 40 882)

Ne détachez pas votre ceinture, les turbulences ne sont pas terminées. Cette fois, c'est un groupe breton bien d'cheu nous – plus exactement du pays de Lorient – qui tient les commandes.

Provocation et dénonciation semblent être les deux mamelles de Peulvens. Tout y passe, le Web et la VPC - comprenez la vente par correspondance - le FIS et le FN, la pollution – ***«Citadin, regarde le où tu pisses»*** – et la voisine qui gueule... Tout y passe dans un débordement d'énergie et de sons vitaminés.

Heureusement qu'il y a le Festival – le FIL, quoi ! – et tous ces gens ***«prêts à mélanger leur culture»...*** Le monde n'est donc pas si pourri et même si la voisine râle, c'est qu'elle a ses raisons que le rock speedé de Peulvens ne peut pas ignorer. «Terminaisons Nerveuses» ? Oui et pas qu'un peu !



LES CLAM'S

« Pauvre Terrien » (Kerig, K 121).

La chanson néo-réaliste se porte bien en Bretagne. Figure de proue du genre, les CLAM'S donnent à la fête des allures canailles et déhanchées. Avec leur troisième album, «Pauvre Terrien», les quatre membres du groupe scrutent notre planète au télescope, pas un détail ne leur échappe et ce qu'ils découvrent n'est pas vraiment beau à regarder. L'amour est passé au crible («L'Amour en diable», «Ninouchka», «Nous fumes heureux» ou même «Mémère»), la dope tournée en dérision, la tolérance brandie comme un drapeau («La Différence»).



Et le Monde et la vie comme elle va, dans tout ça ? Sombres, sombres, si l'on en croit «Anesthésie Générale», une vie de cons et un monde de requins : ***«Qui suis je ? Où vais-je ? Et à quel étage monter plus haut ?»***, s'interrogent les Clam's...

Leur «java-rock» fonctionne au petit poil mais c'est surtout leur amour des mots et des jeux de mots qui fait mouche. L'autodérision, la meilleure arme contre l'autodestruction que nous promettent les bruits de sirènes et d'armes à feu qui ponctuent l'album. Décapant !

LA GODINETTE

«Jeunes Filles et Conscrits» (Epona, N'Less Music Distribution, NM 350132)



Ce serait vous faire injure que de vous présenter les quatre lascars qui composent LA GODINETTE. Autant donc vous livrer la recette du breuvage qui donne son nom au groupe : pour un litre de vin blanc, 20 cls d'eau de vie de cidre, du sirop de cassis, du sucre et des fraises... Laissez macérer pendant 48 heures et pour la suite... prenez vos responsabilités...!

Un elixir relevé, à l'image du répertoire que nous proposent Jean BARON, Christian ANNEIX, Pierrick LEMOU et Patrick LEFEBVRE. Essentiellement des airs du pays gallo, des chansons qui nous racontent – mais vous ne vous en étonnerez pas – des histoires de jeunes filles à marier et de conscrits en mal d'amour... Beaucoup d'entrain dans ce disque, et aussi beaucoup d'humour... Baron et Anneix sont loin d'être des tristes et le morceau de bravoure qui termine le disque nous le prouve abondamment. Bon pour le service ? Assurément !

A consommer sans modération.

DURE DURE...

...La rentrée dans les médias qui ne savaient plus où donner de la tête ! A peine fini le Tro-Breizh que revoilà Jean Paul II titillant l'esprit critique de quelques-uns pour qui il est incompréhensible que ce vieillard soit encore là pour rassembler un million de jeunes. En plus, ils chantent en américain et brandissent «des drapeaux de provinces inconnues, mystérieuses comme celui de Samir et son cèdre», écrit Ouest-France, perdant son latin entre les emblèmes bretons, catalans, croates, écossais, coréens, savoyards et j'en passe des dizaines et des dizaines. J'ai lu chez mon dentiste le N° du 4.09 de «Paris-Match» avec la collection des «provinces oubliées» et aussi deux pages sur DIANA et DODI qui ne l'entendaient pas de cette oreille.

A peine le Pape reparti, voici ces deux là, cruelle actualité, qui refont la une des médias du monde entier. Ils ont choisi le jour même où le prince Charles fêtait les 50 ans de sa copine pour attirer l'attention ailleurs. DIANA fait un tabac partout. On nous la montre avec Mère Teresa à Calcutta. L'émotion télévisuelle est immense. On demande aux papa-rassis de se calmer un peu. Juste le temps pour le jeune et brillant comte Spencer de se faire photographier en barque chargée de fleurs qu'il transférait lui-même sur l'ile qu'on pourra visiter deux mois par an.

On croyait avoir un peu de calme, eh bien non. La Mère Teresa ne laisse pas retomber le soufflé. Puisque les journalistes sont au boulot, elle les convoque tous à l'autre bout du monde. Il n'y a pas que Paris et Londres qui sont capables de rassembler des millions de personnes. Le moment est bien choisi pour remettre les pieds sur terre... si on peu dire.

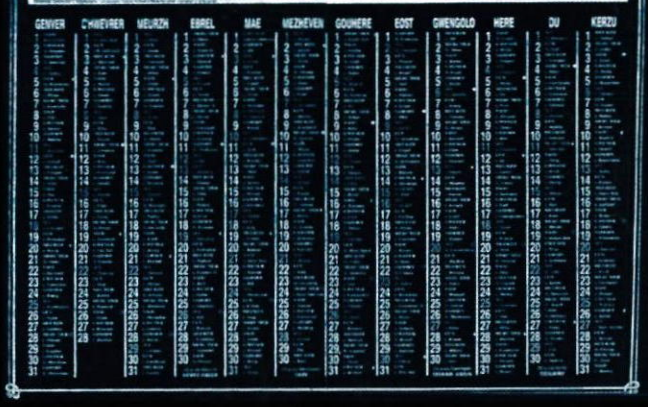
Les journalistes sont à bout de souffle, ils n'en peuvent plus et voilà que MOBUTU nous quitte. Mais là, la coupe est pleine et il n'y aura personne ou presque à Rabat. Il aura fini sa vie en rabat-joie.

Evidemment, le PB qui n'est que mensuel, a du mal à suivre cette actualité débordante. C'est pourquoi j'ai voulu faire cette rétrospective de fin d'été. Dans les autres pages vous trouverez des commentaires sur le vote en Ecosse. Mais «que diable» (ouf ça change un peu) est allé faire note dessinateur là-bas ? Il y avait partout des affiches avec «votez NO-NO» et pourtant c'est «YES-YES» qui l'a emporté.. et de loin .

Al Louarn

1998





Librairie du PB

(expéditions franco de port par correspondance sous 48 h)

NOUVEAUTÉ :

- **Une Bretagne responsable dans un monde solidaire** *(38 F)*
- **Autocollant Peuples d'Europe, avec 18 noms et drapeaux** *(10 F le 1er, 6 F par exemplaire en plus)*
- **Le Procès du centralisme** *(38 F)*
- **La Bretagne et les problèmes écologiques** *(38 F)*
- **Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent** *D. Aupiais (80 F)*
- **La résistance irlandaise** *Roger Faligot (134 F)*
- **Atlas de Bretagne** *Skol Vreizh - 2e édition (175 F)*
- **Le Breton, jeunesse d'une vieille langue** *F. Morvannou "Tout sur le Breton ou presque" (45 F)*
- **Les Bretons et la révolution. Elans et déceptions** *(20 F)*
- **Enezenn an Ervor** *Fanch Peru (63 F)*

Bon de commande à recopier ou à découper. Cocher les livres choisis
Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :
PEUPLE BRETON, BP 301, 22304 LANNION cedex